

VENDEE

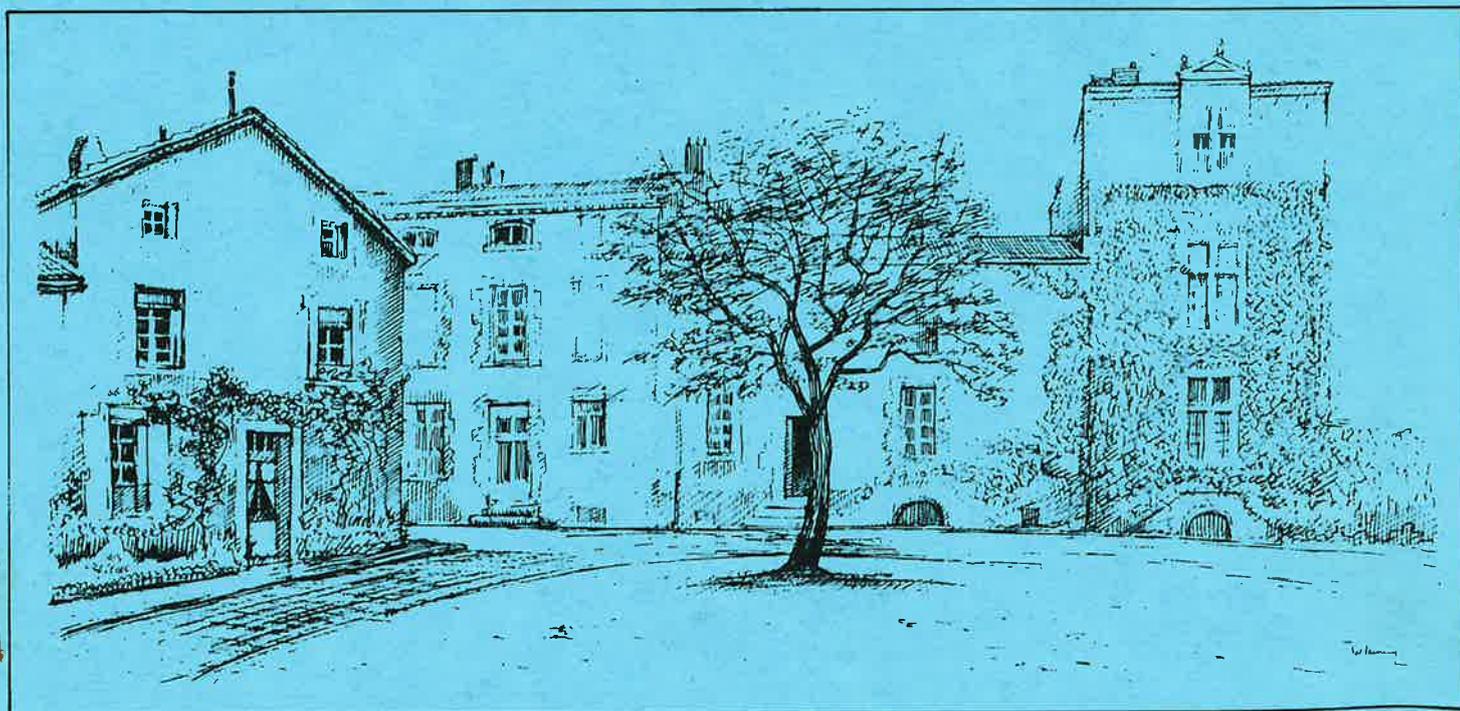


LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



Place de la Vieille-Horloge (avec l'aimable autorisation de l'Artiste, Claude DELAUNAY)

JUIN 1991 N° 51

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN TRIMESTRIEL, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

140 F - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du Club du 3^e Age.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi 3	JANVIER
Jeudi 7	FÉVRIER
Jeudi 7	MARS
Jeudi 4	AVRIL
Jeudi 2	MAI
Jeudi 6 et Jeudi 27...	JUIN
Jeudi 5	SEPTEMBRE
Jeudi 3	OCTOBRE
Jeudi 7	NOVEMBRE
Dimanche 8 (9 h.)...	DÉCEMBRE
(Assemblée Générale)	

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches 6 et 20	JANVIER
Dimanches 3 et 17	FÉVRIER
Dimanches 10 et 24	MARS
Dimanches 7 et 27	AVRIL
Dimanches 12 et 26	MAI
Dimanches 9 et 23	JUIN
Dimanche 7	JUILLET
Dimanches 15 et 29	SEPTEMBRE
Dimanches 13 et 27	OCTOBRE
Dimanches 10 et 24	NOVEMBRE
Dimanches 15 et 29	DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1991

(en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

- 16-17 Mars : Journée du Timbre - A Challans.
- 30 Mars/1^{er} Avril : Exposition Nationale Jeunes - A Cholet.
- 18 au 21 Mai : Congrès et Exposition Nationale - A Perpignan.
- 26-27 Octobre : Congrès et Exposition G.P.C.O. - A Cognac.

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 51

JUIN 1991

1	SOMMAIRE	
2	LE MOT DU PRESIDENT	Y. PAUVERT
3 à 5	LA VIE DE L'AMICALE	E. MOREAU
6 à 10	HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE	MOREAU-DELMARRE
11 à 28	INCIDENCES POSTALES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE	M. BRUNO
29 à 32	BON POUR LA REFORME	Y. PAUVERT
33 à 41	SUJETS MEDICAUX SECONDAIRES	Y. DUTAU
42	LIBRE OPINION	G. ABERT
43 à 46	LES DIFFERENTES VARIETES	E. MOREAU
47	ECHOS DE LA POSTE	C. DUPONT
48	DOCUMENT : UNE CARTE-LETTRE DE BENJAMIN RABIER	
49 à 58	LE JOURNAL DES JEUNES PHILAT'YON n° 3	

Directeur de la publication Y. PAUVERT
 Impression des textes : A.T.A.C.
 Impression des pages publicitaires :
 Imprimerie Jauffrit Le POIRE-sur-VIE

LE MOT DU PRESIDENT

"Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient atteints".

La lecture des revues philatéliques ou les propos entendus sont édifiants sur la mentalité de bon nombre de collectionneurs.

Je relève dans Philatélie Française de mai, à la rubrique du "Courrier des Lecteurs", des propos qui me laissent pantois, tels que "...je déplore que le bulletin fédéral s'aligne sur les revues commerciales que je DEDAIGNE et ne li~~s~~ pas...". Et pourtant, plus on lit, plus on s'instruit et personne, que je sache, n'est né avec la science infuse ! On peut apprécier ou non telle ou telle revue, tel ou tel article, mais de là à étaler un dédain aussi profond parce que ces lectures n'abondent pas dans le sens de SA collection...

Un autre affirme "...que la collection thématique est la seule INTELLIGENTE...". Mais que diable, la marcophilie n'est-elle pas le reflet de l'histoire tout court et, par son essence même, doit-elle être considérée comme stupide ?

Quant à celui qui prétend que "...le cul du timbre est plus coté que sa figure, laquelle ressemble de plus en plus à des vignettes de CHOCOLAT...", il oublie sans doute que le gommage des timbres fait partie intégrante de leur fabrication et que c'est peut-être une autre manière originale de s'intéresser à la philatélie. Et ça ne fait de mal à personne !

On retrouve parfois cette mentalité pour le moins curieuse de gens qui n'ont d'intérêt que pour leur collection et ne comprennent pas pourquoi la terre entière n'a pas d'yeux que pour ce qu'ils font.

Allons, restons modestes, sans vanité, sans orgueil car nous ne sommes que des mortels, la philatélie existera encore après nous. Respectons un peu plus les autres, ceux qui collectionnent autre chose, que ce soit les boîtes d'allumettes, les cartes postales, les coléoptères ou ...les boutons de braguette !

L'essentiel n'est-il pas de se faire plaisir sagement, sans esprit mercantile, sans tenter de persuader son entourage que, pour telle ou telle raison, par telle ou telle médaille, on est plus érudit que ses collègues.

Bien sûr -et je vous y encourage sincèrement-, il faut participer aux expositions de tous bords, montrer qu'on sait présenter une collection classique, thématique ou marcophile, c'est très louable en soi. Mais n'oublions pas que, sur son chemin, on trouvera toujours, comme en sport, un concurrent encore plus érudit que soi....

Y. PAUVERT

LA VIE DE L'AMICALE

E. MOREAU

L'A.P.Y. s'exporte bien

Monsieur Michel BONNET avait été pressenti pour commenter sa collection sur le TRANSSIBERIEN devant les adhérents du Cercle Philatélique de la Baule. Ce qui fut fait le dimanche 3 mars.

Une soixantaine d'auditeurs ont vivement apprécié l'orateur et son travail et l'ont applaudi chaleureusement.

Un article de journal très élogieux a marqué cette conférence, ainsi que plusieurs commentaires verbaux recueillis de la bouche des auditeurs.

Le n°48 (1er trimestre 1991) du groupe Musique de l'Association Française de Philatélie Thématique a repris in extenso un article sur Verdi, présenté par Mr. E. MOREAU dans le bulletin de l'A.P.Y. de juin 1990. Echange de bons procédés !

Les adhérents de l'A.P.Y. auront sûrement pris connaissance de l'article de Mr. Michel BONNET dans le n° de Philatélie Française d'avril 1991, où un long article en couleur traite de la Sibérie et du Transsibérien. Cet article complètera la documentation des amicalistes qui ont assisté à la réunion du 7 mars dont un compte-rendu figure, sous la même rubrique, dans ce numéro.

Le numéro de Philatélie Française de mai contient un autre article de Mr. BONNET sur les "Départements conquis" de l'époque napoléonienne. Il nous avait gratifiés d'un excellent article sur ce sujet dans le bulletin de l'A.P.Y..

Domage qu'il n'ait pas poussé cette collection passionnante.

Plusieurs autres articles doivent paraître dans la presse philatélique à audience nationale, au cours des mois qui viennent.

Les lecteurs des journaux nationaux seraient-ils moins "difficiles" que les vôtres ?

TRES BREF RAPPEL DU CONGRES ET DE L'EXPOSITION DE PERPIGNAN

Le Congrès a été surtout marqué par des discussions serrées autour du problème :

"La Fédération peut-elle, et doit-elle, servir Philatélie française à tous ses membres ?"

Une équipe doit étudier un rapport complet sur la question qui devrait être réglée une fois pour toutes en 1992 à Niort.

Le président GOURIN a accepté la présidence pour encore un an.

L'exposition nationale avait fait un effort en vue de l'objectif "Philatélie Vivante". Chaque participant présent était invité à commenter sa collection, à jour et heure fixés (de son choix) devant les volontaires éventuels.

Excellente idée, malheureusement trop peu mise en valeur, et souvent hors de portée des "congressistes" retenus par de multiples réunions.

LES REUNIONS DES TRIMESTRES ECOULES

Un effort est entrepris pour vivifier nos réunions et les rendre plus attirantes.

Mais que souhaitent donc nos adhérents ? Qu'est-ce qui leur plairait ? Les essais tentés ont-ils plu ? Il faudra sans doute plusieurs mois avant qu'une reprise effective du nombre d'assistants ne se dessine.

Voici les points forts de nos dernières réunions.

En mars, après distribution du bulletin et quelques informations données par le président, Mr. Michel BONNET, nous décrivons à l'aide de diapositives, la construction du chemin de fer du Transsibérien.

Des cartes postales d'époque nous font revivre l'épopée de ce gigantesque travail; des oblitérations russes, chinoises et japonaises illustrent l'ensemble.

L'histoire est racontée d'une manière claire et animée.

C'est sans doute fort justement que des applaudissements nourris marquent la conclusion de l'exposé.



En avril, le Président se dévoue pour "meubler" la réunion. Il a donc sorti de ses trésors de nombreuses cartes postales sur La Roche. Elles nous montrent des aspects peu ou pas connus de notre cité. Mr Pauvert est un pur Yonnais, il a bien connu ce qu'il décrit avec des détails parfois savoureux.

Bravo et merci, Mr. Pauvert.

SUCCES AUX EXPOSITIONS

Les amicalistes yonnais n'ont pas été absents des dernières expositions, départementale à Challans et interrégionale à Lannion.

A CHALLANS : Journée du Timbre et exposition départementale les 16 et 17 mars

En adultes : Mr Michel Bonnet - et le Transsibérien - ont obtenu un diplôme de médaille d'argent.

Mr Jean-Pierre Hurtaud et ses papillons une médaille d'argent.

Mr Michel Olivier - et une première sortie du 5 c vert - un bronze argenté.

En jeunes : Nicolas Blazejewski - et la 2ème Guerre Mondiale - une médaille d'argent.

A CHOLET : Nationale Jeunesse les 30, 31 mars et 1er avril.

L'exposition ne concernait bien sûr que des jeunes.

Ont obtenu :

en catégorie A - 12-15 ans :

Samuel Champion - Première Guerre Mondiale - Argent.

en catégorie B -

Tony Prézeau - l'Homme et l'Automobile - Bronze-Argenté.

en catégorie C -

Dominique Brossard + Les Instruments de Musique
Bronze-Argenté.

en catégorie D -

Nicolas Blazejewski - L' Occupation russe de la Pologne
-Bronze-Argenté

Bravo à tous ces Jeunes!!

A LANNION (Côtes d'Armor) Interrégionale des 20 et 21 avril.

Mr. Jean-Pierre Hurtaud et ses Pasteur d'antan a décroché une médaille de bronze.

Mr. Michel Olivier + et le 25 c. Semeuse, cette fois) a obtenu une médaille de Grand-Argent.

Mr. Philippe Magord n'avait pas envoyé sa collection.

Aucun Jeune de l'A.P.Y. ne figurait à cette interrégionale, les critères de qualification étant dépassés pour la plupart qui avaient pu, par contre, exposer à Cholet en Nationale Jeunes.

ET DE L'OR

A L'EXPOSITION NATIONALE DE PERPIGNAN

Pour la première fois, un amicaliste décroche une médaille d'or en thématique (Mr. Jacques Renollaud en a obtenu une en traditionnelle).

Il s'agit bien sûr de Mr. Didier LAPORTE, avec sa collection sur l'Hellénisme.

C'est un vrai yonnais, il fut membre du club de jeunes de l'A.P.Y.; sa famille habite toujours à La Roche, et lui-même n'appartient à aucune autre société locale. Donc un vrai Yonnais, même s'il travaille à Alençon.

Bravo Didier ! Espérons que l'exemple sera suivi !

L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

E. MOREAU

Depuis le bouclage du précédent numéro, l'actualité Vendéenne n'a pas chômé et le printemps a ravivé les ardeurs.

Essayons donc de faire le tour de cette moisson de souvenirs et d'empreintes.

LES LANDES GENUSSON

Une flamme permanente est bien sortie le 1er mars
On trouvera ici le graphisme de cette empreinte



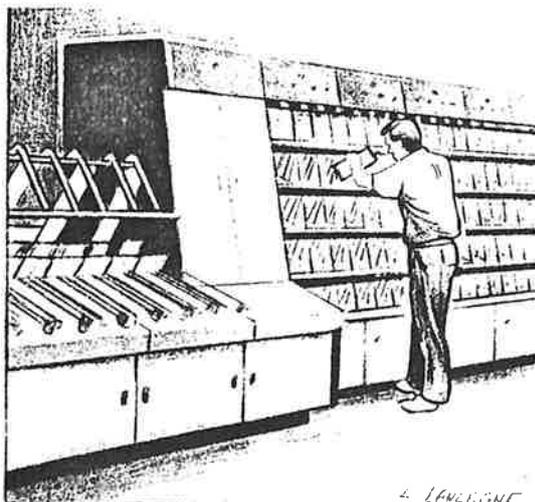
LA JOURNEE DU TIMBRE A CHALLANS

L'Association Amicale Philatélique de Challans organisait cette Journée au Petit Palais de la Foire.

Ce fut une réussite à tous égards.

Comme les années précédentes un timbre "à variantes" a été émis !

Un 2,50 + 0,60 de feuille en bleu-clair, lilas, jaune et rouge et un 2,50 + 0,60 de carnet en lilas, bleu, jaune et rouge, ce qui revient à intervertir deux couleurs très voisines en des zones très proches. Bref ! le souvenir émis, de l'avis général, n'avait rien d'alléchant.



Le Tri Postal

1^{er} JOUR D'ÉMISSION

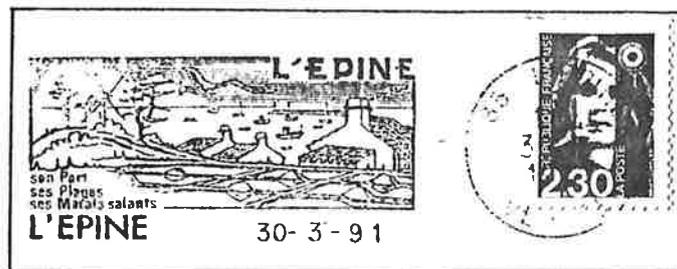
 JOURNÉE DU TIMBRE 1991



L'EPINE

Une simple rectification concernant l'articulet du Bulletin précédent.

La flamme est sortie le samedi 30 mars (veille de Pâques) et non pas le 1er avril (lundi de Pâques).



LA ROCHE-SUR-YON

TENNIS DE TABLE

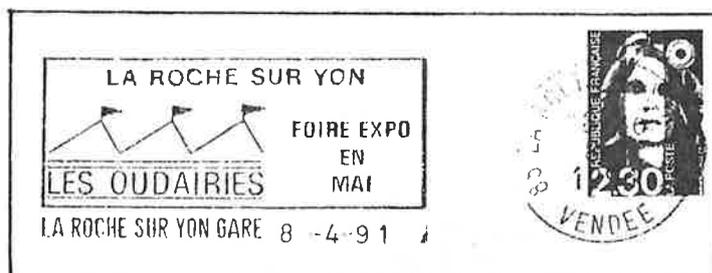


La flamme temporaire qui, officiellement, devait être utilisée le 1er avril (lundi de Pâques) a été avancée ensuite au 30 mars, n'a bien été mise en place que le mardi 2 avril, le matériel n'étant pas arrivé le samedi. Elle servira jusqu'au 2 juin.

Le 30 avril, La Roche R.P. a bien utilisé la flamme "La qualité de la ville".

FOIRE EXPOSITION A LA ROCHE-SUR-YON

Le bureau de La Roche-Gare utilise depuis le 8 avril une flamme temporaire identique à celle de l'an dernier, et ce jusqu'au 13 mai vraisemblablement.

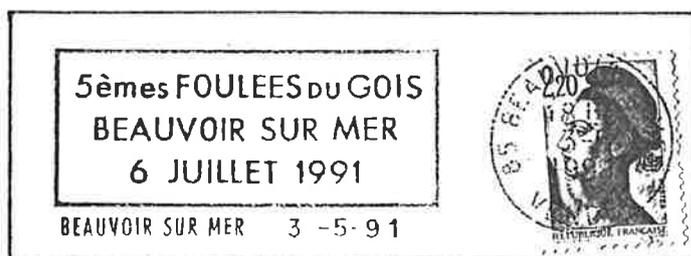


Un bureau de poste temporaire, doté d'un cachet spécial, a été ouvert du 8 au 13 mai, sur le stand de la Poste, installé à la Foire-Exposition.

BEAUVOIR-sur-MER

A la demande des "Amis du Gois" à Beauvoir, une flamme a été mise en service le 3 mai pour annoncer la course "5èmes Foulées du GOIS" prévue le 6 juillet 1991.

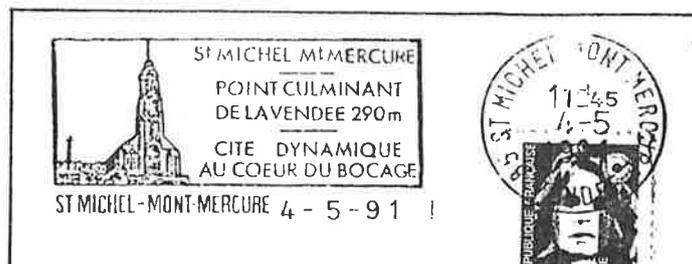
Elle devrait donc être utilisée jusqu'au samedi 6 juillet.



SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE

Une flamme permanente demandée par la municipalité a été mise en service le 4 mai. Elle représente l'église surmontée de la statue de st Michel (hauteur 9 mètres).

Une carte postale a été vendue à cette occasion, c'est une excellente photo aérienne du bourg, mais sans intérêt philatélique réel.



LES EPESES - LE PUY DU FOU



LES EPESES

L'Association du Puy du Fou a demandé la mise en service d'une flamme permanente qui a été inaugurée le 13 mai.

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

La Mairie a demandé une flamme permanente qui a été mise en service le 1er juin.

Flamme au graphisme très "ciblé" comme on peut le voir ci-contre.



NOIRMOUTIER EN L'ILE

FONTENAY-LE-COMTE



Le vendredi 31 mai, à la demande de la Municipalité, une flamme permanente, dessinée par notre ami G. Delmarre, a été mise en service à Fontenay.

Elle représente la place Belliard, là où fut tourné le film "Graine d'ortie".

CHALLANS

La municipalité de CHALLANS a fait préparer une flamme permanente fort originale. Elle sera mise en service le 15 juin. Nous saurons au moins que ce canard illustre bien cette cité.

Longue route au Canard de Challans !



LA GAUBRETIERE



Une flamme permanente demandée par la municipalité de la Gaubretière sera mise en service le 29 juin.

Cette flamme-musée demande quelques explications à l'usage des curieux.

A gauche, le blason (dont on ne connaît pas l'origine exacte): un écu surmonté d'une couronne de baron ornée de deux palmettes portant dans le champ trois

trèfles et un lévrier ou un loup.

Le cimetière de la Gaubretière est appelé le Panthéon de la Vendée Militaire tant il renferme de restes de héros célèbres, sans compter les 1300 victimes de 1793 qui reposent sous la massive Croix de granit.

Au centre du timbre, la colonne Sapinaud de la Rairie élevée en 1844 sur la place de la mairie.

Au second plan, la vieille façade de l'église et ses massifs contreforts et, sur le devant, le clocher des XIV-XV siècles, reste de l'église primitive brûlée en 1794.

L'ensemble nous invite à visiter cette localité si riche de souvenirs !

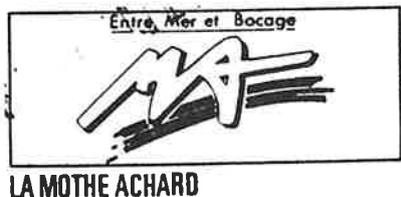
AVRILLE

Une flamme permanente demandée par la municipalité d'Avrillé, sera mise en service le 8 juin.

Son thème "le Bocage avant la mer". Elle représente trois menhirs pour rappeler les mégalithes de la région, les halles (schématisées) et une aile du château de la Guignardièrre, classé monument historique.



LA MOTHE-ACHARD



Une flamme d'oblitération permanente a été demandée par le Comité de Développement Mothais.

Elle sera mise en service le 1er juillet 1991.

Logo ultra-moderne, s'il en fut.

LA REDACTION DU BULLETIN HONOREE

Lors du Congrès de Perpignan, la plaquette Biscara a été décernée à Mr. Gérard DELMARRE qui met à la disposition de l'A.P.V. ses connaissances en mécanotélie dans la rubrique de PHILATELIE VENDEENNE, et dans la brochure sur les machines de guichet.

Bravo, Monsieur Delmarre !

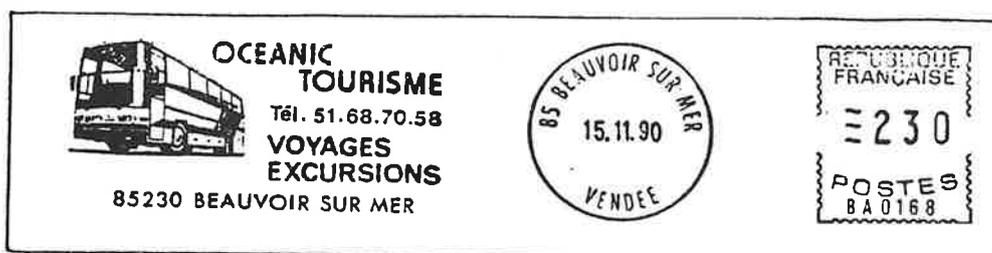
LES MACHINES A AFFRANCHIR COMMERCIALES nouveaux modèles susceptibles d'être rencontrés en Vendée

Le paysage mécanotélique français subissait, depuis l'origine en 1924, une lente évolution. Les nouveaux modèles sont toujours très lents à s'imposer mais les différents fabricants paraissent s'être maintenant partagés équitablement et définitivement le marché intérieur.

Depuis peu, une nouvelle firme, très puissante, "PITNEY BOWES" a fait son apparition ; en 1976, une demande d'homologation lui avait été refusée par l'administration postale française. Une action en justice intentée lui a finalement permis d'accéder en 1987 au marché français et de proposer deux premiers modèles de machines aux empreintes similaires : les machines "BA" et "BB", ces dernières destinées à des grands utilisateurs. Un troisième modèle ("BE" ou "E") est en cours d'homologation.

En Vendée, il ne semble pas qu'il y ait de machines "BB", cependant chacun a pu remarquer celles utilisées par le centre de facturation des télécommunications de Nantes.

On connaît une machine "BA" utilisée en Vendée (à Beauvoir sur Mer).



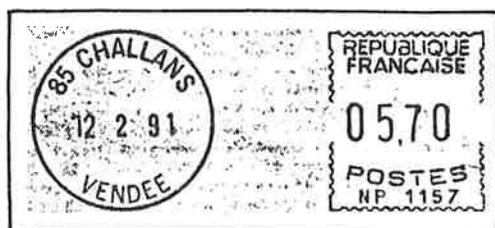
Il faut noter qu'un cinquième fabricant essaye de s'insérer dans le marché français, il s'agit de la firme suisse "HASLER". Un prototype (lettre d'identification "H") serait testé en région parisienne.

Les fabricants français ne restent pas inactifs. Si "S.E.C.A.P." a eu des difficultés avec "PITNEY BOWES", dont elle utilisait indûment certains brevets, l'amenant à suspendre la fabrication des machines "NM" (1), plusieurs nouveaux modèles ont été simultanément commercialisés :

Machine "SV" de Satas (un prototype utilisé à Paris intra muros),

Machine "NP" de Secap (une centaine de machines déjà en service, dont une à CHALLANS)

Machine "NR" de Secap, en fait il s'agit d'un modèle déjà commercialisé par Havas (machines "F") et par Satas (machines "SK") ; leurs empreintes sont semblables. Une machine commercialisée par trois fabricants rivaux, c'est un fait à souligner.



Nous invitons nos lecteurs à nous faire part de toutes nouvelles découvertes dans ce domaine.

G.D.

(1) deux machines "NM" sont utilisées en Vendée, la NM 1211 à Pouzauges (Fleury Michon) et la NM 1333 à La Roche sur Yon (Chambre de métiers de la Vendée)

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



Ateliers

CHENU

PUBLICITE PEINTE LETTRAGES ADHESIFS
SERIGRAPHIE AFFICHES

LA ROCHE S/ YON
MONTAIGU

PHILATELIE

aux SABLES D'OLONNE



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

ACHAT et VENTE

camara

Qualité Pro

LA PHOTO

LES TRAVAUX

LE LABO

CADRES - ALBUMS

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

OUVERTURE MARDI - SAMEDI

ET APRES-MIDI DE FOIRE

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
FUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations

CHARCUTIER - TRAITEUR

Dominique DOUIN

22, Rue des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON



Tél. 51.37.09.25

Tél : 51. 37. 61. 09



8, rue de Lorraine

Daniel RETHORE

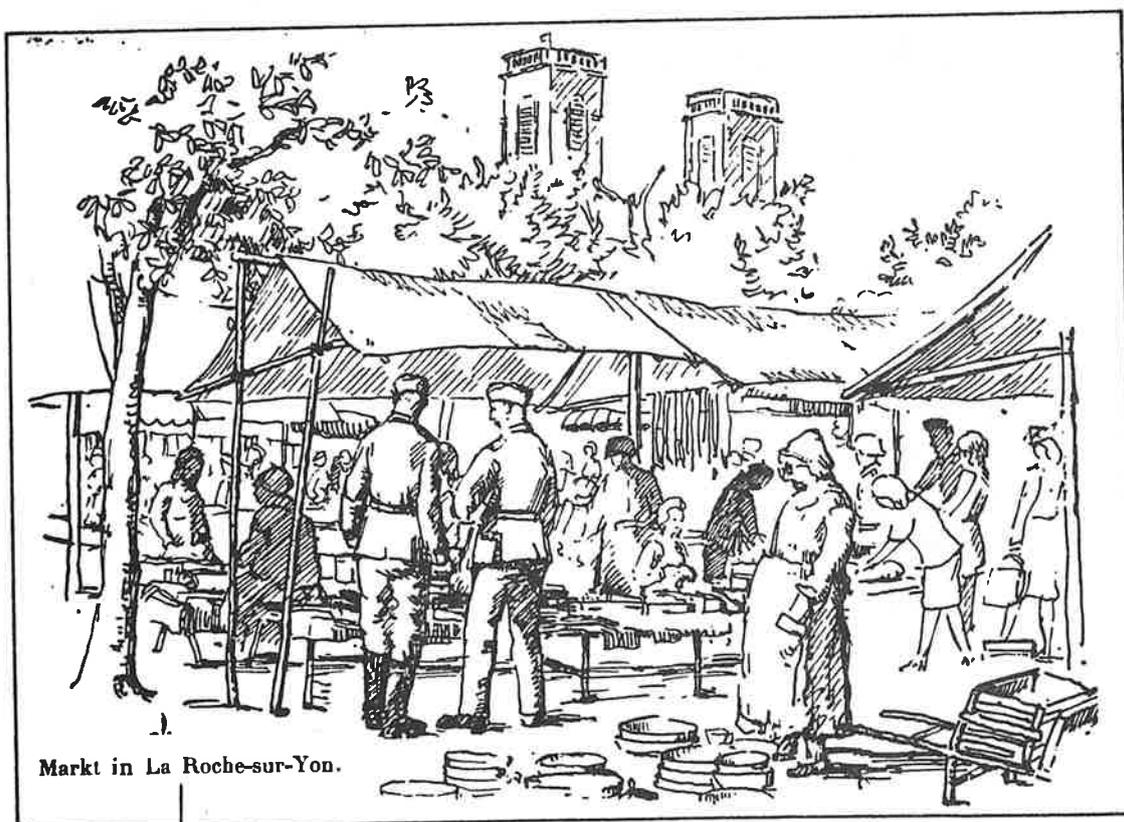
BOUCHERIE CHEVALINE-TRAITEUR

LES INCIDENCES DE LA GUERRE 1939-1945
A LA ROCHE-SUR-YON
AU TRAVERS DE DOCUMENTS POSTAUX

Maurice Bruno

Cette étude, qui a été réalisée à l'aide de documents en ma possession et aussi grâce à l'apport de photocopies de notre ami Yves Pauvert, fait ressortir les incidences, dans le domaine postal, de l'occupation allemande à La Roche-sur-Yon de l'été 1940 à l'automne 1944.

Le sujet n'est certes pas traité à fond car il existe sans doute d'autres lettres et cartes postales s'y rapportant.



Markt in La Roche-sur-Yon.

↓
Marché à La Roche-sur-Yon

Cette carte postale fut éditée à l'intention des troupes d'occupation.

LE CONTROLE POSTAL

(septembre 1939 - juin 1940)

En temps de guerre, le secret de la correspondance cesse d'être un droit inviolable.

Ce sacrifice, imposé dans l'intérêt du pays, permet à l'autorité militaire et au gouvernement de limiter les indiscretions et d'opérer des sondages dans l'opinion publique afin d'être renseigné sur le moral des troupes et celui de la population.

Dès le début du mois de septembre 1939, la censure entra en fonction; elle s'exerça dans la zone des armées et son action s'intensifia à l'intérieur du pays dans une décentralisation poussée jusqu'à l'échelon "département" devenu, en fait, "subdivision de Région".

Toutes ces commissions de censure opéraient aux chefs-lieux des départements et examinaient les lettres au départ et à l'arrivée.

KB 144

Indicatif de la Commission de La Roche-sur-Yon

Le 6 juin 1940



K = indice de la 11ème Région militaire (Finistère, Loire-inférieure, Morbihan, Vendée).

B = indice du département de la Vendée.

144 = numéro de la commission de contrôle de La Roche-sur-Yon.

LE COURRIER DES ALLEMANDS

(juin 1940 - août 1944)

Dans l'après midi du 22 juin 1940, le jour même ou l'armistice était signé à Rethondes, les troupes allemandes, venant de Nantes, faisaient leur entrée à La Roche-sur-Yon déclarée "Ville ouverte".

Dans les jours qui suivirent, la ville commença à vivre à l'heure allemande.

C'est ainsi qu'une Feldkommandantur (sorte de préfecture ou bureau de la place) s'installa le 4 juillet à l'institution St Joseph, située à l'angle des rues Victor Hugo et Racine.

Ses fonctions consistaient à sauvegarder les intérêts de l'armée allemande et à assurer l'exécution des prescriptions édictées par les autorités d'occupation, tout en exerçant une surveillance des administrations françaises dans leurs activités.

Les organismes des forces armées allemandes bénéficiaient de la franchise postale; aussi les lettres adressées à des services ou des individus français, passaient le plus souvent par les voies de la poste française et portaient toutes un cachet de service prouvant l'origine militaire impliquant la franchise.

Poste de service
des forces armées

La Roche-sur-Yon, 14 décembre 1942



Bureau de la place 505
La Roche-sur-Yon

LES MILITAIRES FRANÇAIS INTERNES EN SUISSE

(Juin 1940 - Janvier 1941)

En février 1871, 83.000 soldats français de l'Armée de l'Est du Général Bourbaki, déposèrent les armes en Suisse.

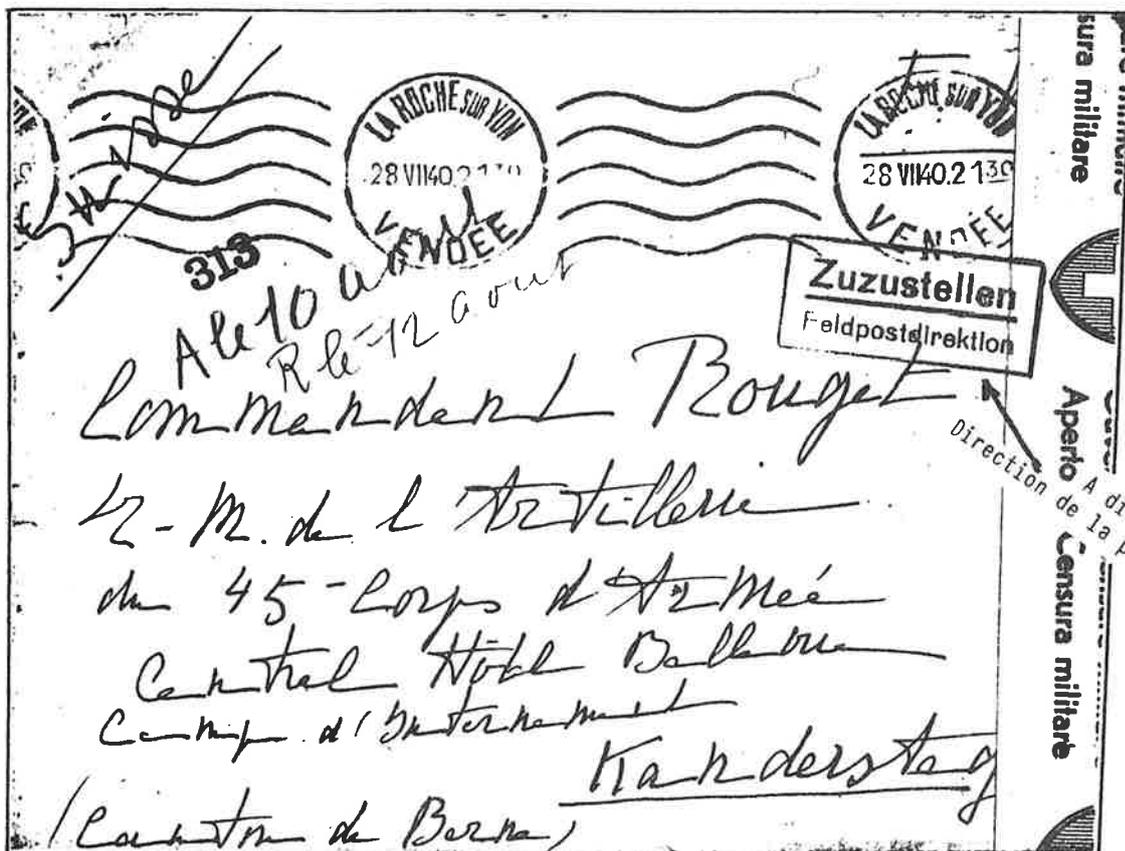
De même, dans la nuit du 19 au 20 juin 1940, pour échapper aux blindés du Général Guderian, la chose commença à se renouveler pour les hommes du XI.Vème Corps d'Armée du général Daille (67ème Division française, 2ème Division polonaise, 2ème Brigade de spahis marocains), soit 25.000 français et 13.000 polonais.

Conformément aux conventions de la Haye, ils furent aussitôt désarmés et dirigés vers des camps situés dans quatre régions, sous l'autorité du Commissaire fédéral de l'internement.

Dès les premiers jours, ils eurent la possibilité d'envoyer à leurs familles des cartes postales puis des lettres, qui reçurent des cachets particuliers constituant de véritables marques de franchise.

Les familles purent également expédier des correspondances qui, jusqu'à la fin de juillet 1940, étaient examinées par les services suisses de la censure. Les lettres étaient alors refermées à l'aide d'une bande portant l'écusson à croix suisse et la mention trilingue : "Geöffnet-Militär-Zensur", "Ouvert-Censure-Militaire", "Aperto-Censura-Militare".

Ce qui fut le cas pour cette lettre partie de La Roche-sur-Yon le 28 juillet 1940, à destination du camp d'internement de Kandersteg (canton de Berne).

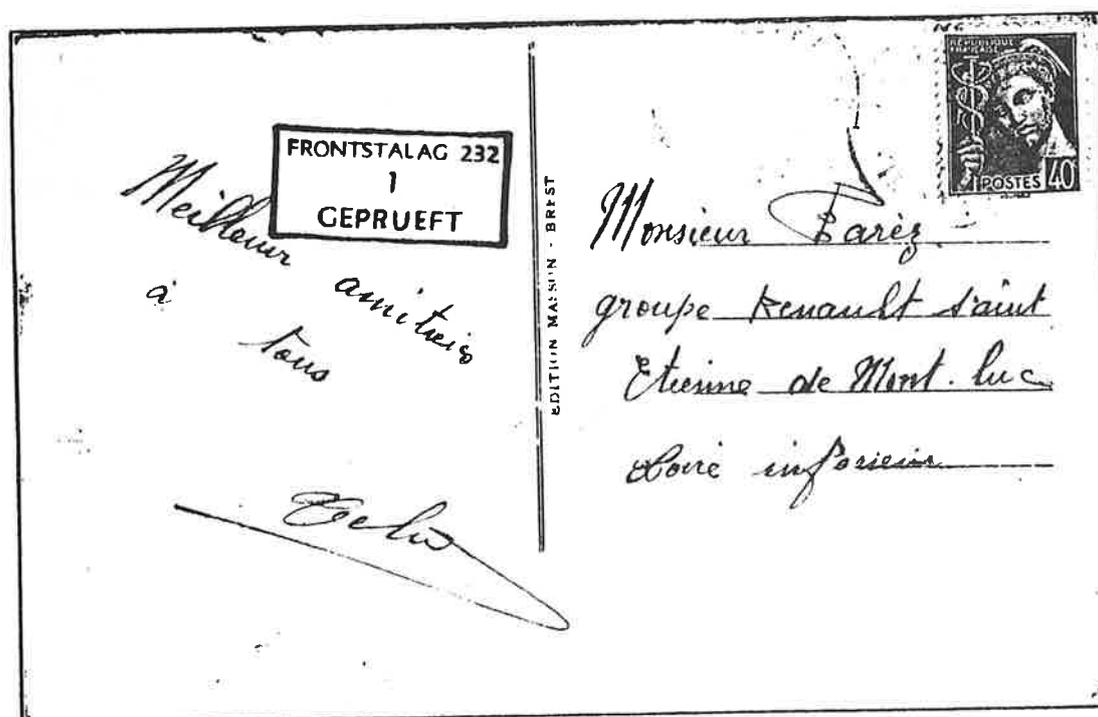


LES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS

Les militaires des forces armées françaises faits prisonniers au cours de la rapide avance allemande de mai-juin 1940, le sont en si grand nombre que l'on ne peut parler de camps organisés.

Tous les lieux deviennent alors bons pour entasser les captifs; ainsi à La Roche-sur-Yon, fut créé le 20 juillet un dépôt de prisonniers de guerre à la caserne Travot, qui prit le nom de frontstalag 232.

Le 21 octobre 1940 il sera transféré à Luçon puis à Savenay (Loire-inférieure) le 31 mai 1941.



"Frontstalag" est la contraction de Frontstammlager für Kriegsgefangene = (camp à demeure, au front, pour prisonniers de guerre).
Ce n'était pas à proprement parler un camp de transit.

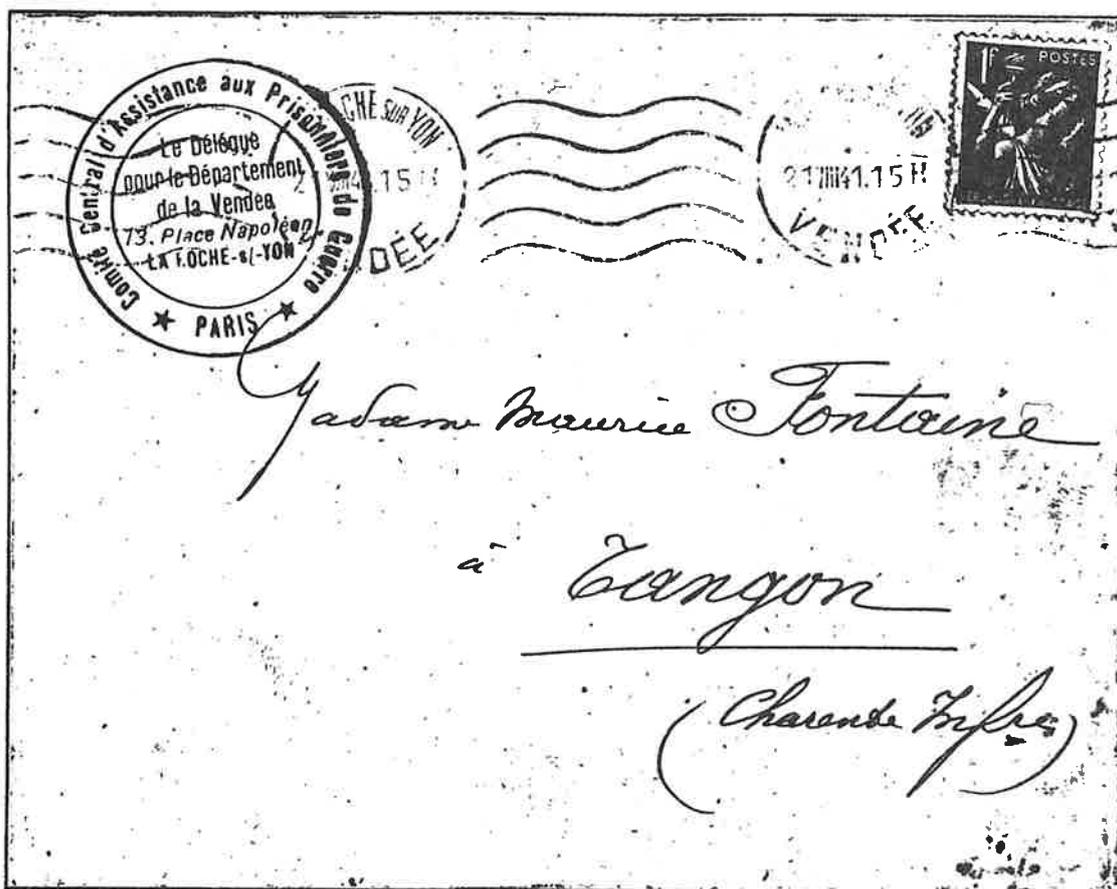
L'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Le 22 septembre 1940, le maréchal Pétain signa un décret précisant que Georges Scapini était chargé par le gouvernement français "de traiter avec le gouvernement allemand des questions relatives aux prisonniers de guerre. Il aura pendant cette mission rang et prérogatives d'ambassadeur".

Désormais, toutes les oeuvres s'occupant des prisonniers de guerre relèveront d'un seul centre : le Comité Central d'assistance aux prisonniers de guerre, dont le siège est situé 31, boulevard de La Tour Maubourg, à Paris VIIe.

Il était représenté dans chaque département par un délégué; en Vendée ce fut Monsieur Achille Genot, 13, place Napoléon à La Roche-sur-Yon, et c'est à lui que les oeuvres locales devaient s'adresser.

La Roche-sur-Yon, le 21 août 1941



LES CARTES POSTALES INTERZONES

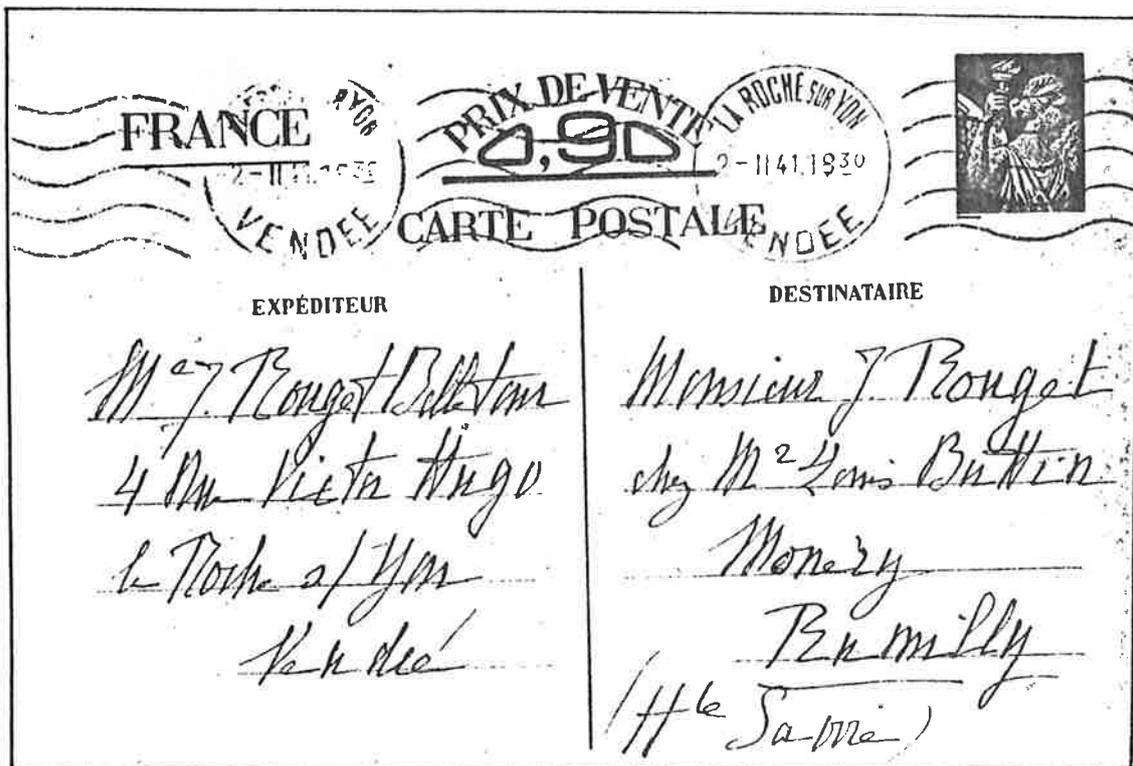
Après l'interdiction des relations postales entre la zone occupée et la zone libre, des négociations s'engagèrent entre les gouvernements français et allemand pour mettre au point un règlement permettant un échange de correspondance entre les familles résidant de part et d'autre de la ligne de démarcation.

Par une note datée du 23 septembre 1940, la direction de l'Exploitation postale informait le public que les autorités allemandes d'occupation venaient d'admettre la circulation quotidienne, vers chaque zone, de cartes postales spéciales destinées à renseigner les familles sur la situation de leurs parents, à l'exclusion de tout autre mode d'expression.

Ces cartes étaient fabriquées et mises en vente par les soins de l'administration. La vente eut lieu à partir du 26 septembre dans les bureaux et établissements de la poste.

De sévères restrictions étaient cependant imposées. Il fallait s'en tenir aux prescriptions définies au verso de la carte et compléter strictement les différentes formules en partie imprimées.

Cette carte postée à La Roche-sur-Yon le 2 février 1941 arriva à destination à Rumilly (Haute-Savoie) le 8 février (cachet au dos)



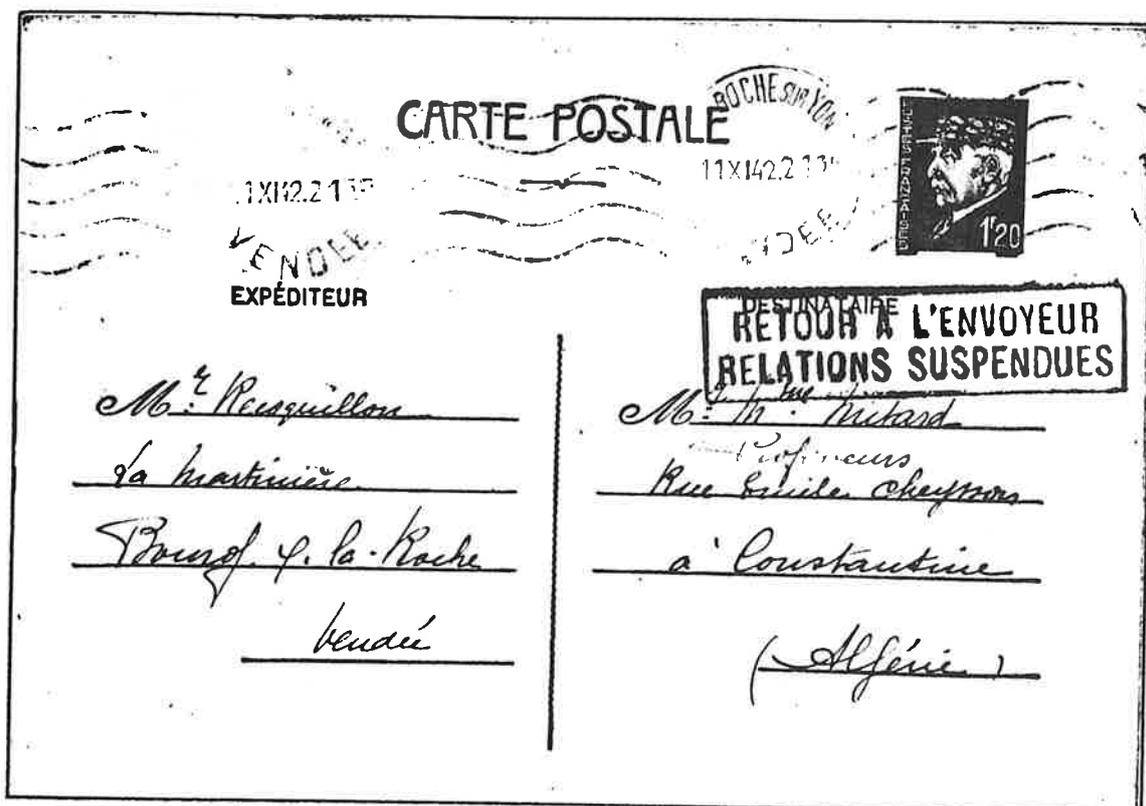
LE DEBARQUEMENT EN AFRIQUE DU NORD

Le 8 novembre 1942, les armées anglo-américaines débarquaient en Afrique du Nord, Casablanca, Oran et Alger étaient leurs objectifs.

Le 11 novembre, les allemands répliquaient en envahissant la zone sud de la France, le jour où, après avoir résisté, les troupes françaises stationnées en Afrique du Nord recevaient l'ordre de cesser le feu.

Aussi, cette carte postale ayant quitté La Roche-sur-Yon ce 11 novembre à destination de l'Algérie, ne put effectuer qu'un parcours restreint et fut alors frappée d'un cachet précisant la raison du retour.

La Roche-sur-Yon - 11 novembre 1942



LE SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

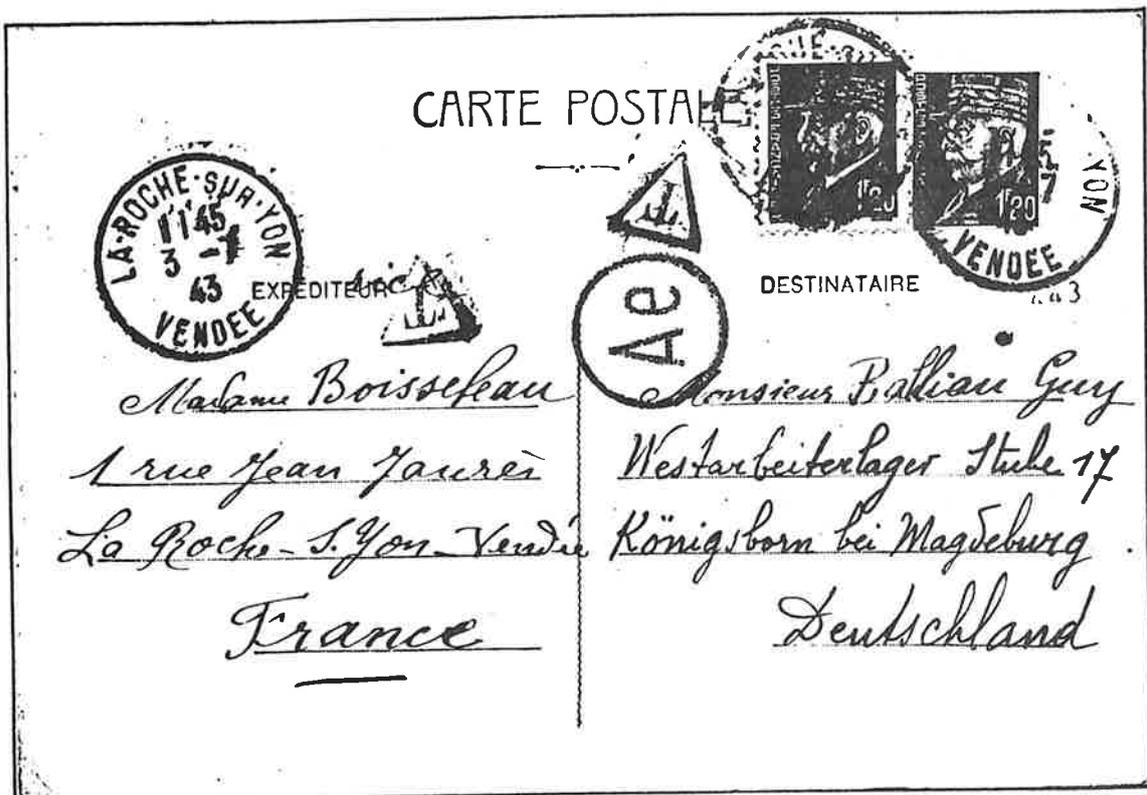
La France, dont le gouvernement depuis l'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940 était plus ou moins acquis à la "collaboration" avec l'occupant dans les domaines autres que militaires, jouait un rôle dans l'économie de guerre allemande et devait mettre des ressources à sa disposition, notamment son potentiel humain.

L'une des conséquences de cette situation fut d'abord le départ des travailleurs français volontaires en Allemagne; puis les accords Laval-Sauckel du 27 juillet 1942 sur la "Relève" et la promulgation le 16 février 1943 de la loi instituant le Service du Travail Obligatoire "S.T.O.", augmenta les départs d'ouvriers français.

Ces circonstances entraînèrent le développement des relations postales de caractère familial entre la France et l'Allemagne ainsi qu'avec les autres pays occupés.

Ce courrier, dans les deux sens, était contrôlé par la Commission de censure "Ae" dont le siège était situé à Francfort-sur-le-Main.

La carte ci-dessous ayant quitté La Roche-sur-Yon le 3 juillet 1943 pour Magdeburg, a été censurée au passage par la Commission "Ae" de Francfort-sur-le Main.



LE DEBARQUEMENT ALLIE EN ITALIE

Le 25 juillet 1943, deux semaines après le débarquement des Alliés en Sicile, Mussolini, à l'issue d'une entrevue avec le roi, fut mis en état d'arrestation.

En quelques heures toute l'armature du régime fasciste s'effondra. Le jour même, le maréchal Badoglio forma un gouvernement selon les vœux du souverain.

Mais les allemands étaient là. Hitler lâcha alors ses divisions blindées sur les cols alpins pour s'assurer, dans l'immédiat, le contrôle des points stratégiques, tandis qu'une division de parachutistes, cantonnée dans le midi de la France était aussitôt larguée sur un terrain proche de Rome.

Les relations postales furent donc interrompues et cette lettre, ayant quitté La Roche-sur-Yon le 10 août 1943 pour Rome, fut sans doute bloquée à Munich, ville où s'effectuait le contrôle du courrier pour l'Italie et par suite retournée à l'expéditeur.

La Roche-sur-Yon - 10 août 1943



Bande de fermeture
de la commission de censure de Munich

Retour
Relations provisoirement suspendues

LA CIRCULATION AUTOMOBILE

Après la défaite de 1940, la pénurie d'hydrocarbures amena à une reconversion du parc automobile français vers le fonctionnement au bois, au charbon de bois ou au gaz tout court.

Parmi les autres "ersatz" d'essence utilisés, il y eut aussi le gaz de ville comprimé en bouteilles.

Cependant, certaines personnes dont les activités étaient reconnues indispensables à l'économie du département, reçurent un contingent d'essence bien restreint. A cet effet, il leur fut délivré une autorisation de circuler sous la forme d'une carte postale, valable pour une durée déterminée.

Le document ci-après délivré par le service de la Circulation et du Roulage des Ponts et Chaussées de La Roche-sur-Yon, a été adressé à l'intéressé par la poste, mais sans être affranchi; aussi fut-il taxé à l'arrivée aux Sables d'olonne, soit : 1 f 20.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Autorisation de Circuler

La validité de l'autorisation de circuler N° _____
 délivrée à la personne désignée au verso pour les véhicules
 Nos _____ et _____
 jusqu'au _____
 A La Roche-sur-Yon, le 22 DEC 1943
 Pour le Préfet Circulation
 Le Chef du Service de la Circulation et du Roulage

Militärverwaltungsinspektor

Inspecteur de l'administration militaire

La Roche-sur-Yon le 22 décembre 1943

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Service de la Circulation et du Roulage
 Adresse : 58, Boulevard Aristide-Briot
 Exécution de la loi du 29 mars et d.
 Correspondance administrative possible de le

CARTE POSTALE

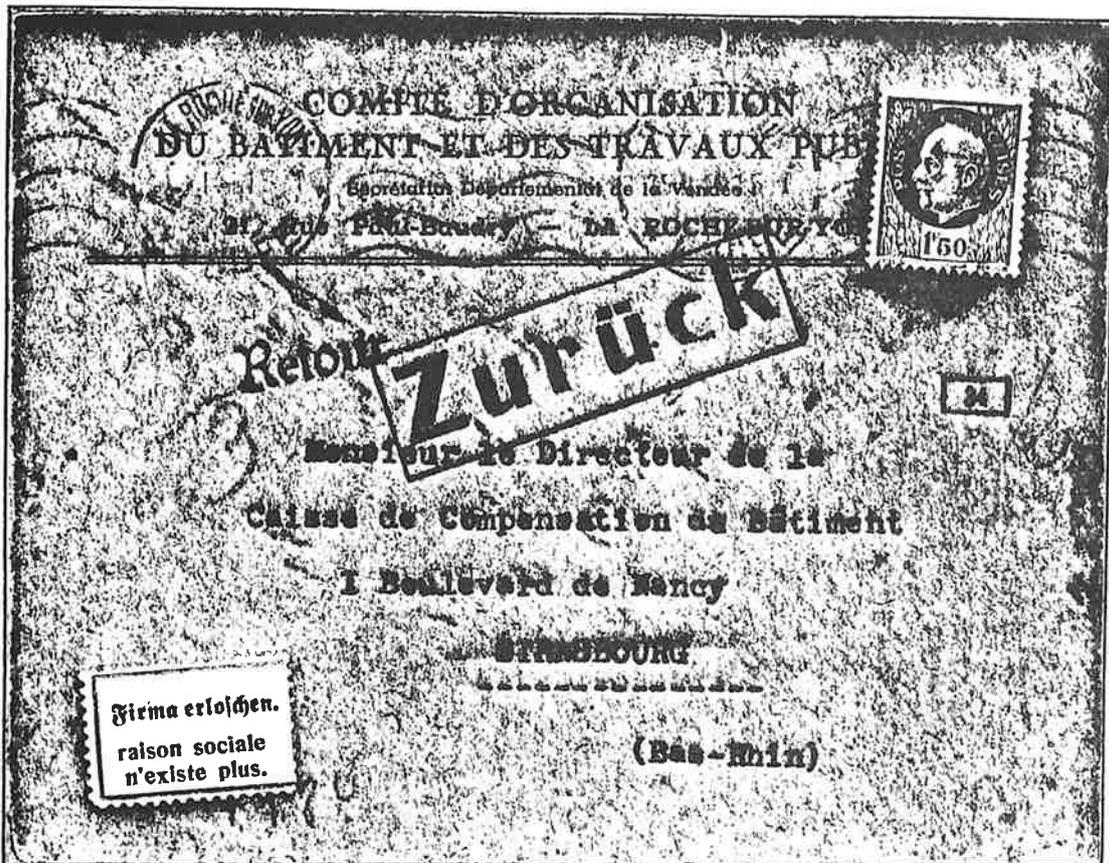
Monsieur *Turon des Gaz*
 Profession ou Fonction _____
 Rue *Voie à Gaz*
 Lieu dit _____
 Commune de *Les Sables d'Olonne*
 (Vendée)

CORRESPONDANCE
VERS L'ALSACE-LORRAINE ANNEXEE

Dès l'été 1940, une limite douanière fut établie entre l'Alsace, la Lorraine et la France. Cette mesure annonçait le début de l'intégration des trois départements dans le Reich. L'occupant prit alors en main l'économie alsacienne et les avoirs furent transférés sur le compte de sociétés allemandes.

La lettre adressée en février 1944 de La Roche-sur-Yon à la Caisse de Compensation du Bâtiment à Strasbourg, fut retournée à l'expéditeur car cet organisme français avait été contraint de cesser ses activités depuis plusieurs années.

La Roche-sur-Yon - 15 février 1944



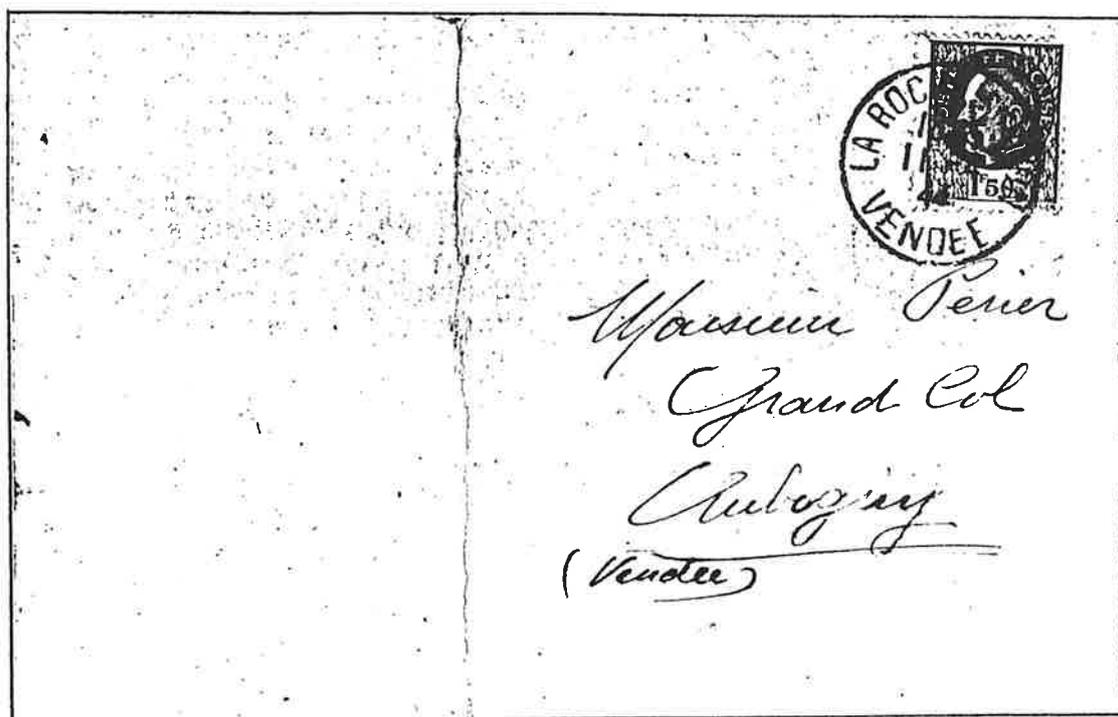
Au dos, bande de fermeture et marques de la censure allemande portant l'indice "e" de la commission de Fransfort-sur-Main.

LA RARETE DU PAPIER

A partir de l'année 1943, la pénurie du papier allant en s'aggravant, il était parfois malaisé de se procurer des enveloppes postales dans le commerce.

Aussi se bornait-on à plier les lettres de telle façon qu'après les avoir closes, il était possible de les envoyer par la poste.

La Roche-sur-Yon - 11 avril 1944



Lettre circulaire du Secours National, 4, rue des Sables à La Roche-sur-Yon, concernant une collecte d'oeufs.

Ces oeufs étaient destinés aux enfants, femmes et vieillards des villes ainsi qu'aux prisonniers rapatriés comme malades.....

LES PRISONNIERS DE GUERRE ALLEMANDS

Dans la nuit du 27 au 28 août 1944, les derniers militaires de l'armée allemande quittèrent définitivement la ville.

Mais dans la région, des soldats ayant perdu tout contact avec leurs unités furent faits prisonniers et regroupés à La Roche-sur-Yon, dans les baraquements du cours Henri IV qui avaient servis aux réfugiés des Ardennes en 1940.

Ce camp prit alors le nom de "Dépôt des P.G. de l'Axe n°92"

La Roche-sur-Yon, le 27 mai 1947



Ce pli transmettait la note de service suivante :

Le chef de bataillon commandant le dépôt de P.G.A n° 92 attire de façon tout à fait particulière l'attention de messieurs les employeurs, chefs de commandos et gardiens de P.G.A. sur le fait suivant.:

De renseignements sûrs parvenus à la connaissance du commandant, il apparaît que les P.G. préparent une évasion massive dans la période du 15 juin au 15 juillet 1947. Ces dates étant approximatives, il convient dès maintenant de renforcer la surveillance exercée sur les P.G.

Tout tract concernant cette évasion qui pourrait être intercepté ou découvert dans les commandos sera envoyé au Dépôt?

La Roche-sur-Yon, le 27 mai 1947

Le chef de bataillon Desert
commandant le Dépôt de P.G.A. 92

P.O. le lieutenant Malecot
officier adjoint

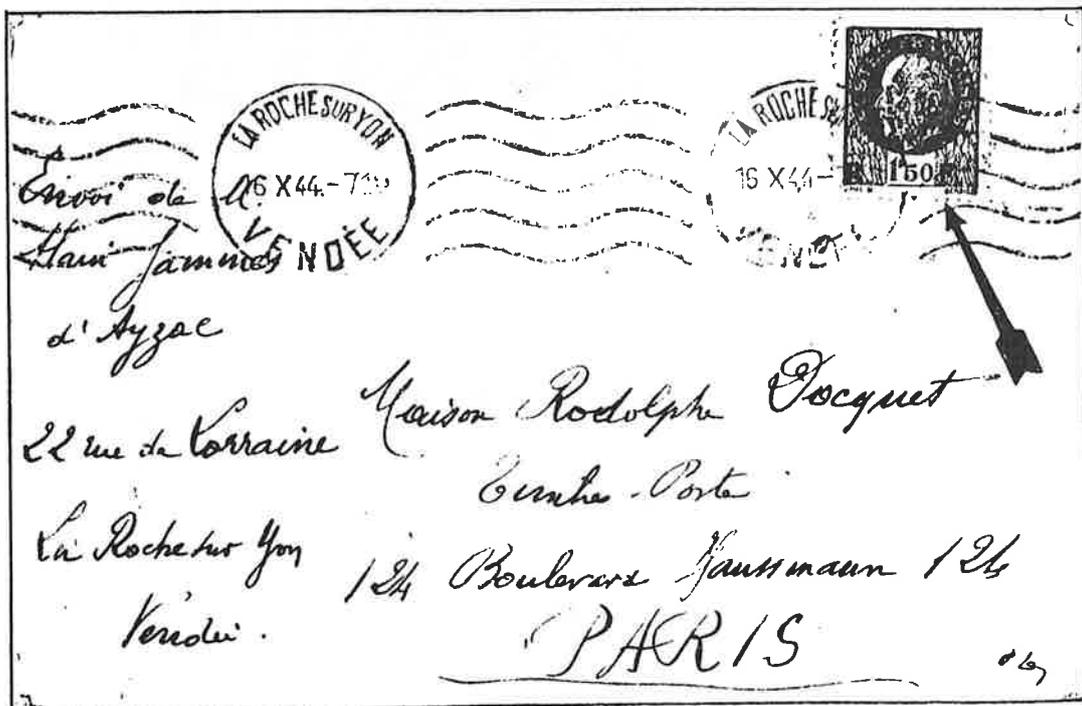
LES TIMBRES DE LA LIBERATION

Le Comité national de la Libération avait désigné des Commissaires régionaux qui prendraient l'administration des Régions au moment de la libération du territoire et avait remis à chacun d'eux un dossier qui contenait un ensemble d'instructions.

En ce qui concerne l'administration des P.T.T., il était notamment prescrit de faire surcharger tous les timbres de la Région du monogramme R.F.

Dans plusieurs régions des surcharges furent néanmoins réalisées à l'initiative d'autorités civiles ou de responsables militaires non habilités à ce sujet. Ce sera le cas pour La Roche-sur-Yon où une surcharge privée apparut, mais qui ne fut pas officialisée par l'administration des P.T.T.; cependant, cette lettre a voyagé normalement. Les lettres R.F. minuscules, pouvaient passer inaperçues.

La Roche-sur-Yon - 16 octobre 1944



LES RECOMMANDES PROVISOIRES

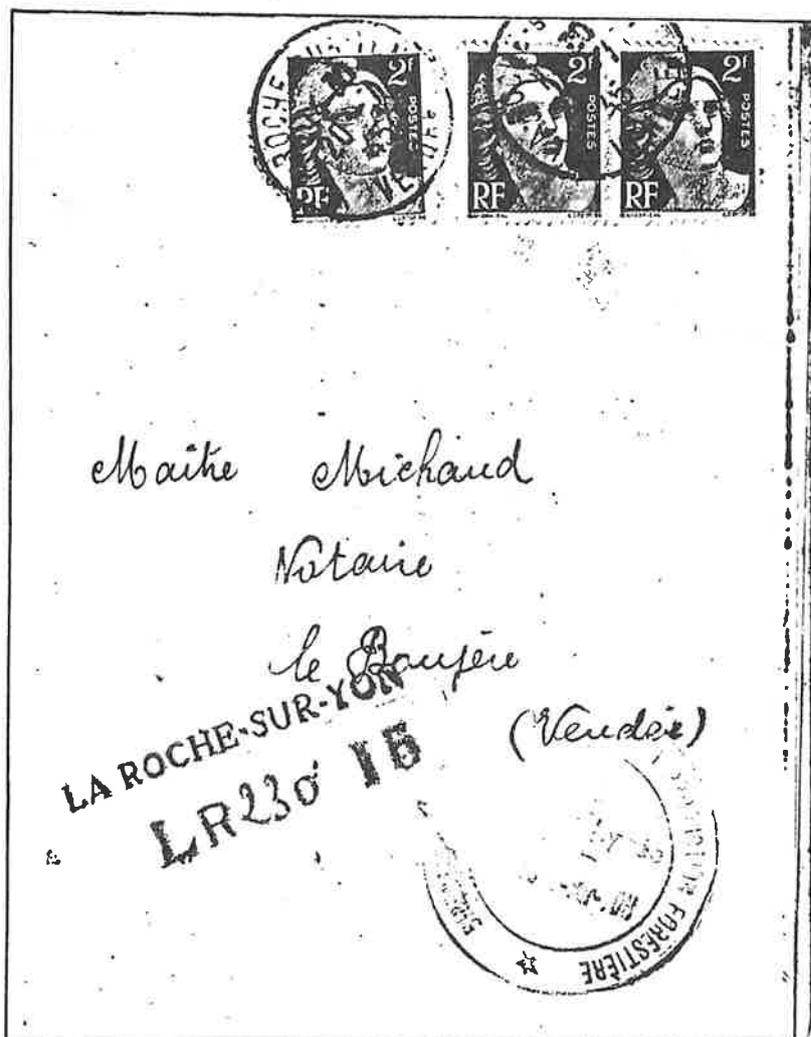
(1943 - 1948)

L'Imprimerie Nationale ne pouvant plus fournir de registres de recommandation ancien modèle par suite de la pénurie de papier, la direction des Postes, par sa note du 23 octobre 1942, précisait les modalités d'utilisation de nouveaux registres qui étaient dépourvus, par économie, des étiquettes détachables gommées, et la façon d'opérer pour l'enregistrement des lettres à recommander qui devaient comporter :

- un numéro d'enregistrement reproduit à la main,
- l'indication de la catégorie de la lettre : LR (manuscrite ou au tampon),
- le cachet linéaire du bureau.

Le bureau de La Roche-sur-Yon se conforma à ces directives, mais eu égard au volume du courrier traité, il fut utilisé des cachets de forme et de libellés divers, parfois aussi des étiquettes de fortune.

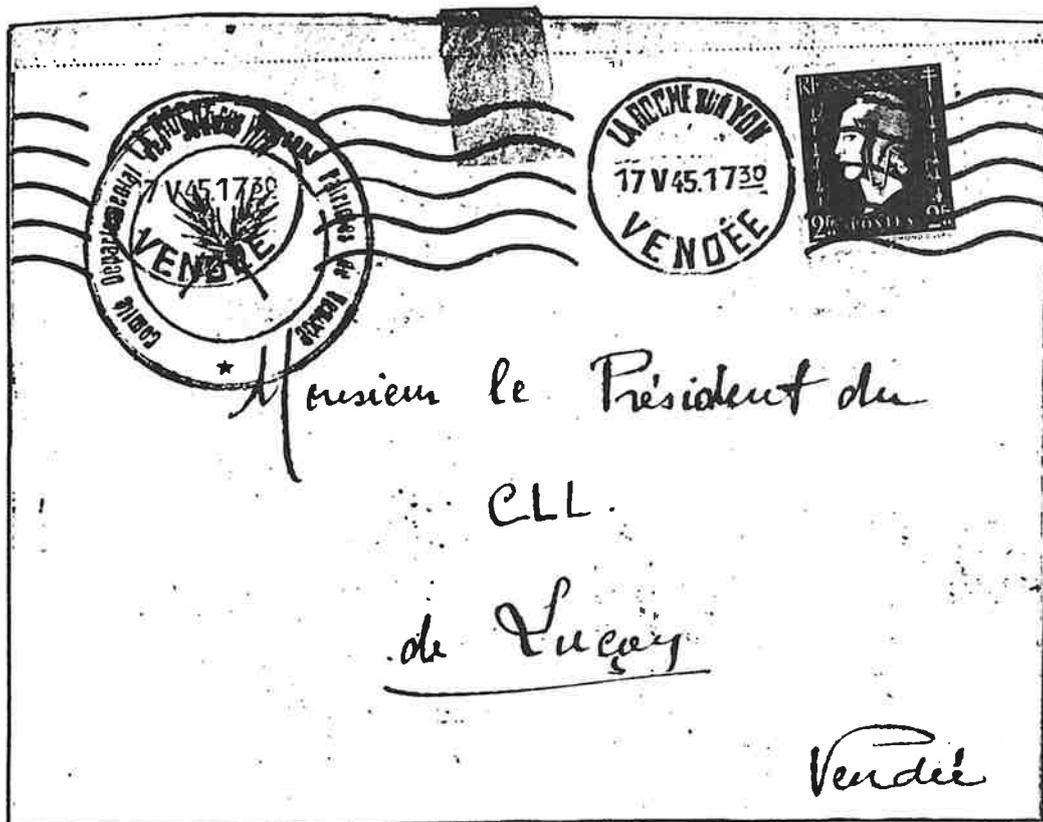
La Roche-sur-Yon - le 20 juillet 1945



L'EPOQUE DE LA LIBERATION

Lettre circulaire du secrétaire du Comité départemental des Jeunes Paysans Patriotes de la Vendée, 9, rue Georges-Clemenceau à La Roche-sur-Yon, adressée au président du Comité local de Libération à Luçon, concernant la vente de carnets de tombola au profit des sinistrés de Saint-Nazaire et de La Rochelle.

La Roche-sur-Yon - 17 mai 1945



C.L.L. = Comité local de la Libération

LES CARTES POSTALES DU RAVITAILLEMENT

Le 6 juin 1946, Félix Gouin, président du Gouvernement Provisoire, signa un décret qui décidait le renouvellement des cartes d'alimentation.

Cette mesure avait pour but de réorganiser les services du Ravitaillement sur une base plus solide que celle de la période de la Libération.

Une fiche de contrôle, sorte de questionnaire, fut imprimée sur le verso d'une carte postale d'un modèle arrêté par le ministère du Ravitaillement général.

Cette fiche, dûment remplie par le consommateur, était remise à la mairie qui, après vérification, délivrait une nouvelle carte de ravitaillement; mais si l'intéressé était né hors de la commune de résidence, le maire devait envoyer à la commune de naissance la fiche de contrôle avec dispense d'affranchissement car elle portait la mention "franchise postale".

Mais l'administration des Postes refusa, car les dispositions légales n'autorisaient pas ce privilège.

Après accord entre le ministère du Ravitaillement et celui des Postes, il fut décidé que la carte postale voyagerait sans timbre poste, mais la mention litigieuse serait revêtue d'une vignette adhésive portant la mention : Affranchissement / en compte avec / l'administration / des Postes.

FICHE DE CONTROLE

Mon. 2

NUMÉRO de la nouvelle carte et catégorie actuelle

NOM (en majuscules) (A remplir par la Mairie)

Prénoms

Nationalité

Date de naissance

Commune de naissance

Pro

Les femmes MARIÉES VERTUES ont leur part à la 2^e place de la liste

LA ROCHE-SUR-YON - 8 VIII 46 - VENDEE

RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL - REPUBLIQUE FRANÇAISE - CARTE POSTALE - 8 VIII 46 - 10 H

Mairie ayant établi la carte d'alimentation

De part. de

Observations du maire de la commune de naissance :

Cache de la mairie ayant établi la carte d'alimentation

Monsieur le Maire (Pour Paris et Lyon, mentionner l'arrondissement.)

de la ville de (1) des Bois

Département Vendée

(1) Mentionner sur cette adresse le nom de la commune de naissance.

La Roche-sur-Yon - 8 août 1946

S. A. Imprimerie Vendéenne
LIBRAIRIE DE L'ETOILE

1, Rue Georges-Clemenceau
85000 LA ROCHE SUR YON
- **Téléphone** : 51.37.01.69

REGISTRES ET FOURNITURES
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATERIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,
Fournitures pour le dessin.

DROGUERIE - PARFUMERIE

Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.07.76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

POISSONNERIE

" chez ANDRE "

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14.

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon
Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.46.12

Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Réparation GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval



MEUBLES MOREAU

VOTRE ÉBÉNISTE



FABRICANT

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél. : magasin 51.41.12.62
fabrique 51.41.11.13

ECUREUIL



Après une exposition très remarquée sur "La banque, la Caisse d'Epargne et la Philatélie" dans son agence de Luçon, la Caisse d'Epargne est toujours présente pour soutenir l'action de l'Amicale Philatélique Yonnaise.



Caisse d'Epargne Ecureuil
L'Ami Financier

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél. 51.62.18.14

"BON POUR LA REFORME"

Y. PAUVERT

Grâce à l'obligeance de notre collègue et ami Pierre BENINI, de MENTON, voici ce qu'on peut lire, ci-dessous, sous la plume acérée d'Alfred MONTADER, dans la revue "Le Postillon" en 1907.

On doit remarquer, à nouveau, qu'il existe une corrélation certaine entre la philatélie, la marcophilie et la cartophilie à qui possède bien son sujet.

Moralité : si vous participez à une exposition philatélique, traditionnelle ou thématique, et si vous cherchez à étoffer votre présentation en y ajoutant quelque affranchissement ou oblitération, vous serez parfois surpris de ce que vous pouvez trouver dans les boîtes des marchands de cartes. Cette recherche fastidieuse est souvent récompensée.

Y. PAUVERT

RÉFORMES POSTALES INTERNATIONALES



N a distribué le 3 juin dernier, à la Chambre un projet de loi portant approbation des conventions et arrangements de l'Union postale universelle signés à Rome le 26 mai dernier.

Le congrès de Rome a apporté d'importantes modifications aux relations postales entre pays étrangers telles qu'elles existent actuellement.

En ce qui concerne le tarif des lettres, le congrès de Rome a substitué, en principe, au tarif actuel de 0 fr. 25 par 15 grammes ou fraction de 15 grammes celui de 0 fr. 25 pour les 20 premiers grammes, avec addition de 0 fr. 15 par 20 grammes ou fraction de 20 grammes en excédent. Le protocole de la convention accorde aux pays adhérents la faculté d'appliquer, ou non, les deux modifications introduites dans le tarif normal des lettres : 1° substitution de l'échelle de poids de 20 en 20 grammes à celle de 15 en 15 grammes; 2° réduction de 25 à 15 centimes de la taxe, par unité de poids, au-dessus du premier échelon. Le gouvernement français propose dès le 1^{er} octobre 1907, la mise en vigueur de la seconde de ces deux modifications; l'application de la première serait provisoirement différée.

Coupons-Réponse. — Depuis longtemps le public réclame un timbre-poste international. Le congrès de Rome, sans donner entière satisfaction aux partisans du timbre-poste, réellement « universel » (d'une réalisation chimérique en l'absence d'une monnaie également universelle) a cependant adopté un système de coupon-réponse qui permettra d'atteindre, dans une certaine mesure, le but proposé.

Les coupons-réponse seront fournis aux diverses administrations par le bureau international de l'Union postale, au prix d'impression. Ils devront être vendus à raison de 0 fr. 28 au moins, ou d'une somme équivalente, et pourront être échangés dans les bureaux de poste contre un timbre de 0 fr. 25 ou de valeur égale.

Le projet de loi contient une disposition spéciale autorisant l'administration française à organiser l'échange des coupons-réponse avec les autres pays de l'Union qui partici-

peront à ce service. Le prix de la vente du coupon-réponse sera fixé par décret.

Cartes postales. — Le congrès de Rome a supprimé l'interdiction d'affranchir au verso, et celle de porter de la correspondance dans la partie gauche du recto. Sur ces deux points il n'a fait que consacrer, en la généralisant, une réforme adoptée déjà dans les relations réciproques d'un certain nombre de pays, notamment de la France avec une quarantaine d'offices étrangers.

Les cartes portant le titre « Carte postale » ne seront plus exclues de la catégorie des imprimés et pourront circuler, dans certaines conditions, au tarif de 5 centimes. Les cartes de Noël et du nouvel an pourront, au même tarif de 5 centimes, porter des vœux, souhaits, compliments ou autres formules de politesse exprimés en cinq mots au plus.

Colis postaux. — Le congrès de Rome a introduit dans le régime des colis postaux d'intéressantes améliorations, savoir :

1^o Création du petit colis de 1 kilogramme dans les relations avec les pays d'outre-mer, moyennant une taxe maritime de un franc au maximum ;

2^o Réduction des quotes-parts maritimes de transport, sous réserve d'entente préalable, s'il en est besoin, avec les compagnies de navigation liées aux offices postaux par des contrats à long terme ;

3^o Transport gratuit des colis postaux destinés aux prisonniers de guerre ou expédiés par eux ;

4^o Remboursement des frais d'expédition, sans préjudice de l'indemnité ordinaire, en cas de destruction du colis ; ce remboursement est accordé aujourd'hui en cas de perte seulement.

Toutes ces améliorations sont sanctionnées par le projet de loi soumis aux Chambres.

Il semble, de ce qui précède, qu'à partir du 1^{er} octobre prochain, une lettre de 30 grammes pour Berlin ou Londres, payera 40 centimes au lieu de 50, une lettre de 45 grammes, 55 centimes au lieu de 75, etc.

Quant au coupon-réponse, destiné à payer le port de la lettre-réponse, outre qu'il reviendra fort cher à celui qui habitera un pays où le change est élevé, il est à craindre qu'il n'ait pas le succès qu'en attendent ses inventeurs. Étant donné qu'on obtiendra en échange un timbre de 0 fr. 25 ou une valeur équivalente au premier bureau de poste venu, il est probable que celui qui l'aura reçu, se contentera fréquemment d'encaisser et ne répondra que si la chose l'intéresse. Cette question du timbre international, ou même du timbre-réponse a été déjà traitée ici et les lecteurs du *Postillon* savent à quoi s'en tenir. C'est un problème insoluble, tant que la question du change interviendra.

Je n'insiste pas sur les cinq mots, dits « formules de politesse » autorisés sur les cartes de nouvel an ; tous ceux qui ont essayé savent les interminables discussions et les taxes fantaisistes qu'ils occasionnent.



PASSAGE
LES
21/22
DÉCEMBRE
1991



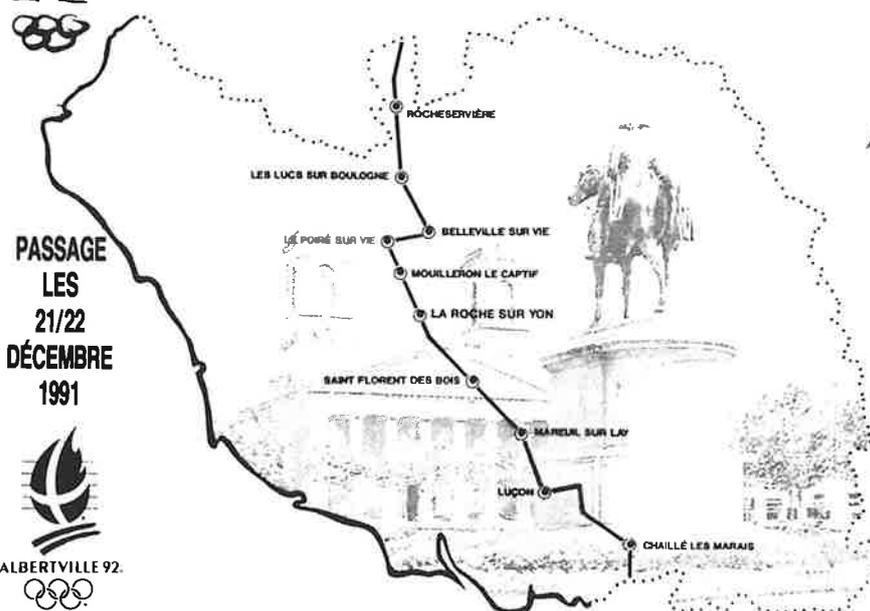
ALBERTVILLE 92.



ARRIVÉE
8 Février 1992



PARCOURS
DE LA FLAMME
OLYMPIQUE
EN VENDÉE



LA POSTE  ORGANISATEUR OFFICIEL DU PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Pièce à conviction

Vous trouverez ci-après la photocopie du Décret relatif à l'institution du timbre d'affranchissement mobile en France applicable, comme chacun le sait, au 1er Janvier 1849.

Ce Bulletin des Lois original a été découvert par votre serviteur dans un vrac de vieux papiers offert, à Paris, par un négociant. Ceci pour réaffirmer, s'il en est encore besoin, qu'il ne faut rien négliger pour étoffer une collection.

Au fait, une question : quelle serait la réaction d'un jury si ce Décret figurait, à côté d'une lettre oblitérée de janvier 1849, dans une collection présentée par un exposant ? Philatélique ou pas philatélique ? That is the question ...

Le Président

BULLETIN DES LOIS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N° 65.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

N° 652. — DÉCRET relatif à la Taxe des Lettres.

Du 24 Août 1848.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ ET LE CHIEF DU POUVOIR EXÉCUTIF PROMULGUE LE DÉCRET dont la teneur suit :

ART. 1^{er}. A dater du 1^{er} janvier 1849, toute lettre du poids de sept grammes et demi et au-dessous, circulant à l'intérieur de bureau à bureau, sera taxée à vingt centimes.

Les lettres *de* et *pour* la Corse et l'Algérie seront soumises à la même taxe.

2. Les lettres dont le poids excédera sept grammes et demi, et qui ne pèseront pas plus de quinze grammes, seront taxées à quarante centimes.

3. Les lettres et paquets de papiers d'un poids excédant quinze grammes, et n'excédant pas cent grammes, seront taxés à un franc.

Les lettres ou paquets dont le poids dépassera cent grammes seront taxés à un franc par chaque cent grammes ou fractions de cent grammes excédant.

4. Les lettres *recommandées* et les lettres *chargées* seront soumises au double port. L'affranchissement de ces lettres sera obligatoire.

5. L'administration des postes est autorisée à faire vendre, aux prix de vingt centimes, quarante centimes et un franc, des timbres ou cachets, dont l'apposition sur une lettre suffira pour en opérer l'affranchissement.

6. Il est interdit à tout fonctionnaire ou agent de l'administration d'envoyer dans un paquet administratif, ou de contre-signer pour les affranchir, des lettres étrangères au service qui lui est confié.

La contravention à cet article sera punie conformément aux dispositions de la loi du 27 prairial an ix sur le transport des lettres en fraude.

7. Toute lettre adressée à une personne ayant la franchise, et qui serait destinée à un tiers sera immédiatement envoyée au bureau de poste pour y être taxée.

8. Dans tous les cas de contravention prévus par le présent décret ou par les lois antérieures dont les dispositions restent en vigueur, les tribunaux pourront, suivant les circonstances, modérer la peine et réduire l'amende à 16 francs.

9. Un règlement d'administration, approuvé par le ministre des finances, fixera les moyens d'exécution et mettra les mesures réglées par le présent décret en rapport avec les dispositions de la loi du 15 mars 1827 qui ne sont pas abrogées.

10. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 24 Août 1848.

Les Président et Secrétaires de l'Assemblée nationale,

Signé ARMAND MARRAST, PEUPIN, LÉON ROBERT, LANDRIN, BÉRARD,
ÉMILE PÉAN, EDMOND LAFAYETTE.

Le Chef du Pouvoir exécutif,

Signé E. CAVAIGNAC.

A propos de sujets médicaux

secondaires ?



Médecin hospitalier, Guy Dutau est passionné par l'histoire de la profession médicale. L'hôpital est aussi son univers philatélique puisqu'il a développé une collection thématique de haut niveau sur ce sujet.

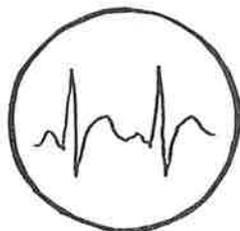
Collectionneur éclectique, Guy Dutau s'intéresse également au courrier naufragé, au type Iris et à bien d'autres thèmes philatéliques. Il les aborde toujours à la façon du scientifique, féru de recherches mais aussi avec ce côté passionnel qui en fait une personnalité très attachante de la philatélie.

Selon le Dictionnaire Larousse, l'adjectif "secondaire" a pour signification "qui vient en second pour l'importance, l'intérêt, accessoire : motif secondaire". Mais, en Philatélie Thématique, le "secondaire" n'est pas toujours "accessoire"; c'est ce que nous allons tenter de montrer à l'aide de quelques exemples issus de notre collection "La Médecine Hospitalière".

Il est facile de trouver des timbres dont le motif secondaire est pertinent : exactitude avec laquelle le graveur a pu reproduire l'électrocardiogramme (Figure n°1) chez ce patient en surveillance continue pour un infarctus du myocarde ou caractère très suggestif de l'expression de ce personnage (Figure n°2) qui va devoir affronter la terrible turbine (Figure n°3) de son dentiste. Elle en perd même sa chaussure (Figure n°4).



1



2



3

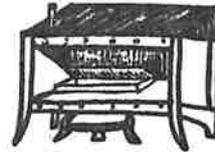
4

Octave TERRILLON

Le timbre de France Yvert n° 1097 représentant Octave TERRILLON est un bon exemple de sujet secondaire "au premier degré". En effet, à côté du médaillon où figure le portrait du savant, on trouve plusieurs objets en particulier des instruments chirurgicaux, un microscope, et surtout l'autoclave permettant de désinfecter les instruments (Figures n° 5-6). On peut alors imaginer comment présenter une page de collection, selon le matériel philatélique disponible (Figure n°7).



5



6

3. L'HOPITAL PUBLIC

3.4. Services de Chirurgie

Stérilisation

La stérilisation des instruments chirurgicaux peut être obtenue par des moyens physiques (Aseptic) ou par des procédés chimiques (Antiseptie).

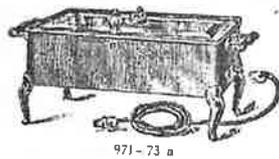
Stérilisation par la chaleur sèche



Spécialiste de Chirurgie abdominale, Octave TERRILLON (1844-1925) est le créateur de l'Aseptic ou stérilisation par les moyens physiques, par exemple étuves à double paroi type FOUPINEL.

Stérilisation par la chaleur humide

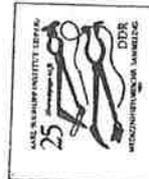
BOECKEL'S NEW ELECTRIC STERILIZERS



971-73 a

Gentlemen:
 Philadelphia, August 15, 1913.
 Your order *Boeckel's* was received
 to-day and its execution will have our best care.
 Thanking you for this and trusting to be favored
 with your further orders, we are
 Very respectfully yours,
 WM. BOECKEL & CO

Autoclave de BOECKEL



Les instruments à désinfecter sont placés dans l'eau bouillante borbée (105° pendant 30 minutes) ou dans un autoclave produisant la vapeur d'eau sous pression, procédé efficace (120° pendant 20 minutes).

Entier publicitaire de fabrication privée (1913)



Un gros ventre

Pour commémorer la Première semaine de lutte contre les maladies de l'appareil digestif, l'Italie a émis un timbre en 1979 (Yvert n° 1396) qui représente une miniature issue du "Hortis sanitatis". On y voit un malade et son médecin. Le malade est pourvu d'un ventre gonflé en obus qui s'échappe d'un vêtement dégrafé. Le dessin de l'artiste est très suggestif et peut nous laisser imaginer une interprétation ... que ne viendra pas contredire un dossier médical documenté! La peau du ventre est fripée : c'est signe que le malade est déshydraté! De fait, avec un geste un brin distant, le praticien flatte la peau de la joue du pauvre homme ou plutôt ne recherche-t-il pas une certaine sécheresse, décrite sous le terme de "signe du pli cutané". Et que dire de l'oeil vitreux de notre patient, sinon qu'il ne nous incite pas à l'optimisme (Figures n° 8, 9 et 10).



8



9



10

Question de thermomètre ...

Une infirmière et un travailleur : c'est ce que représente l'Yvert n° 1004, timbre intitulé "réadaptation d'un ancien malade", dans le cadre d'une série de sept vignettes en faveur de " l'Oeuvre nationale de défense contre la tuberculose". Par sa présence, l'infirmière est ici le symbole de surveillance attentive. Et que fait-elle? Elle fait la lecture d'un thermomètre! Chacun sait que la prise régulière de la température était naguère l'un des éléments essentiels pour surveiller un tuberculeux, même en bonne voie de guérison : c'est manifestement le cas de ce travailleur qui rabote une planche avec ardeur. Du fait de la situation, il ne peut s'agir que d'une prise de la température buccale. Il est alors possible d'argumenter le sujet avec différents types de thermomètres buccaux (Figures n°11 et 12) ou rectaux (Figures n° 13 et 14), ce qui nous conduit à montrer une belle carte anti-paludéenne non dépourvue d'humour.

11



12



Thermomètre buccal de James HICKS

13

ACCURATE & SENSITIVE SELF-REGISTERING CLINICAL THERMOMETERS.



Register the temperature within **HALF-MINUTE.**

These are specially manufactured for us by the Standard Instrument maker **JAMES HICKS** of London and are guaranteed to be very accurate, reliable and never to get out of order. *No family should be without this useful Instrument.*

(1)	ORDINARY NON-MAGNIFYING, Self-Registering Clinical Thermo-Rs. a.		
	meter with indestructible index 4 inches	2 8
(2)	Do. Do. Do. 5 "	3 0
(3)	MAGNIFYING (PATENT LENS FRONT), Self-Registering Clinical		
	Thermometer with indestructible index 4 inches	4 0
(4)	Do. Do. Do. 5 "	4 8
(5)	MAGNIFYING (PATENT LENS FRONT) VERIFIED WITH NEW OBSERVATORY CERTIFICATE		5 0

Doctors requiring the loan of **TEST LENS BOXES** for testing Sights can have them on application. Mofussil Residents who are in want of spectacles should apply for **TEST SPECTACLES** for self-fitting.

Price Lists of Spectacles and Eye-Glasses post free on application.

HORNBY ROAD, FORT, BOMBAY.

N. POWELL & CO.,
Ophthalmic Opticians &c.

SOLDAT ! PRENDS CHAQUE JOUR TA QUININE
Le Permissionnaire



Il a mal pris sa Quinine.



Il a bien pris sa Quinine.



Il a mal pris sa Quinine.

Carte antipaludéenne éditée par le Service de Santé
Quinine ou non : permissionnaire jovial ... ou désespéré

Un signe de pancarte

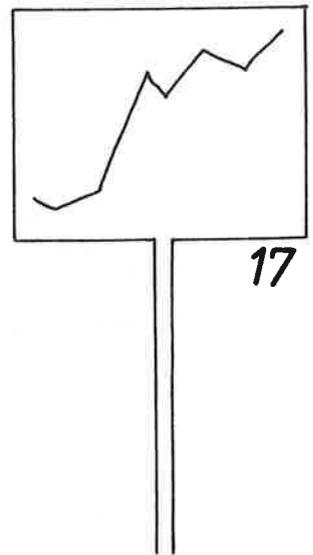
Au lit du malade, le médecin doit d'abord bien examiner la pancarte. Ce qui est également vrai en Philatélie Thématique ... comme en témoigne le timbre Yvert n° 120 d'Allemagne Occidentale à l'effigie de Ignâc Fülöp SEMMELWEIS. Un lit d'hôpital surmonté d'une pancarte, une accouchée au bras pendant, tête penchée sur le côté, gisante ... En un petit schéma simple l'auteur à tout dit. Et si l'on prend la loupe, on peut voir la courbe de température : la fièvre s'est allumée au bout de 24 heures pour atteindre des sommets d'où, à cette époque, il était difficile de revenir (Figures n° 15, 16 et 17). SEMMELWEIS s'est aperçu que la mortalité pour la Fièvre puerpérale était quatre fois plus élevée dans la Clinique d'accouchements réservée aux médecins (qui ne se lavaient pas les mains après l'autopsie des cadavres) comparativement à celle dont les sages-femmes s'occupaient. Il imposa l'aseptie dans sa Clinique et obtint une chute de la mortalité de 18 à 1,2% ... ce qui lui valut l'hostilité des "milieux scientifiques". Il mourut en se blessant au cours de l'autopsie d'une femme morte de fièvre puerpérale.



15



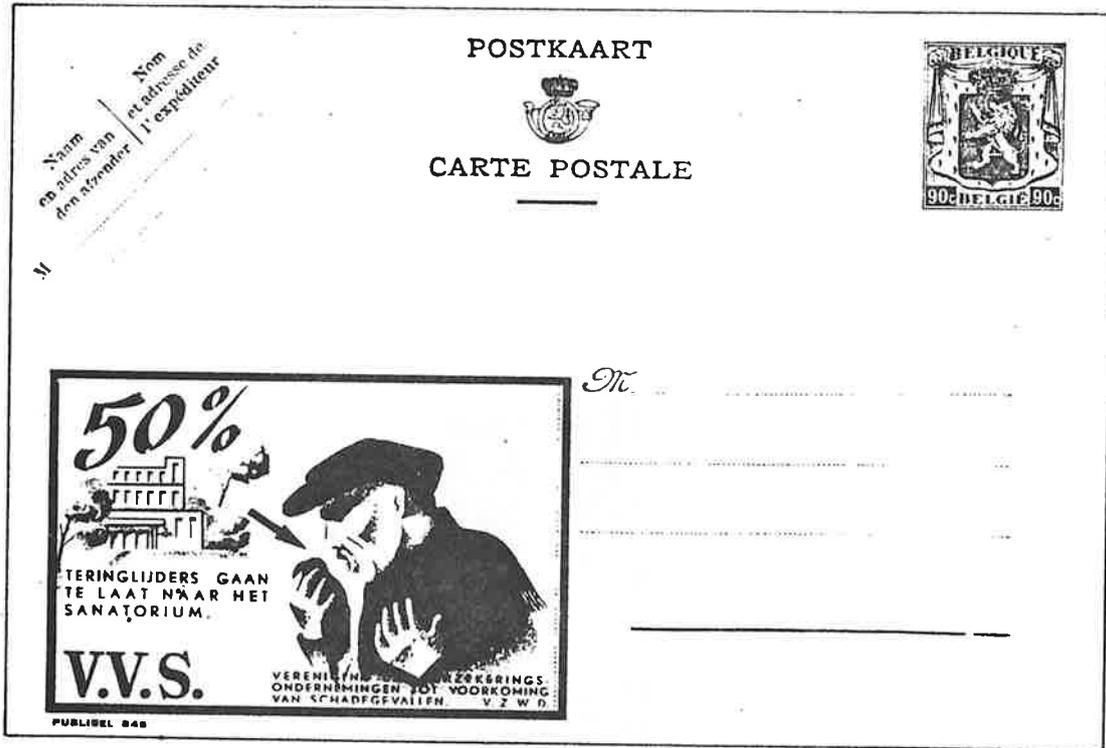
16



17

Un entier Publibel

Un entier "Publibel" banal? En apparence seulement, car il témoigne de l'essentiel qu'il faut savoir sur l'épidémiologie de la Tuberculose. Ce qui est important, concentré en un visage. Sur un fond de sanatorium, entouré d'arbres, se détache le personnage -le tuberculeux- maigre, visage creusé, le cou entouré d'une écharpe (Figures n° 18 et 19). Et, comble de réalisme, il crache dans son mouchoir ... une expectoration que l'on sait (et que l'on devine) haurtement bacillifère! On peut même supposer que la casquette n'est pas innocente : on peut penser qu'elle est là pour suggérer, sinon le caractère "mauvais garçon" du personnage, au moins son appartenance au "à un groupe exposé que l'on dirait, aujourd'hui, " à haut risque socio-économique".



Un chien sans importance

La découverte de l'anaphylaxie par Charles RICHET et Paul PORTIER est célébrée, en particulier, par une série de trois timbres de Monaco (Yvert n° 394-6). En 1902, Albert 1er demande à RICHET d'étudier les venins des méduses (les physalies) qui ont des effets très désagréables chez certains marins : des matelots ont ressenti des douleurs syncopales au contact de de ces animaux, d'autres ont eu des manifestations plus sévères, au point que les physalies sont dénommées "terreurs des baigneurs". Les différents protagonistes de la découverte de l'anaphylaxie sont tous présents sur le timbre de Monaco : le prince mécène, le savant (RICHET) et son élève, PORTIER, le yacht princier sur lequel ils vont travailler, les physalies. Il ne manque qu'un acteur, et ce n'est pas le moindre, c'est "le bon gros chien Neptune" ... sur lequel les savants (expérimentateurs) pratiquent des injections répétées de toxines physaliennes (actino-congestine) dans le but d'obtenir un vaccin. Mais c'est l'inverse qui se produit et à la troisième injection le pauvre Neptune devait mourir. Devant une réaction aussi singulière -au lieu de la protection attendue (phylaxie) on avait le contraire (anaphylaxie) c'est à dire une sensibilisation- Ch. RICHET jeta les bases d'un nouveau concept des réactions immunitaires qui sont loin d'être toujours bénéfiques. Un peu plus tard, Von PIRQUET proposera le terme d'allergie. Nous avons ici l'illustration d'un sujet tellement secondaire ... qu'il finit par être occulté! Un chien sans importance ...



20

TSVP ... ➤

Nous proposons que le chien Neptune soit réhabilité et, pourquoi pas, "timbrifié" (Figure 21).



21

Après avoir proposé un nouveau timbre pour célébrer un chien, oublié injustement, car protagoniste obligé d'une découverte fortuite, nous avons conclu notre "communication" en soulignant que le Philatéliste thématiste se devait de rechercher le détail secondaire - suffisamment visible - qui valorise un timbre et permet de mieux argumenter le fil conducteur d'une collection. Bien sûr avec toutes les recommandations d'usage bien connues de "bon sens et mesure". Les exemples de sujets "secondaires ... pas si secondaires" ne manquent pas. Dénichons-les!

De fait, l'intérêt que l'on peut avoir pour les "sujets apparemment accessoires" débordent largement la Philatélie, passe-temps qui devrait être avant tout agréable, pour intéresser des univers aussi variés que les publicités médicales ... ou les mille et une façons de s'enrhumer.

D'après une communication présentée à la 3^{ème} Journée de Philatélie Thématique, Paris, 15 décembre 1990.

Dr Guy DUTAU



Publicités médicales

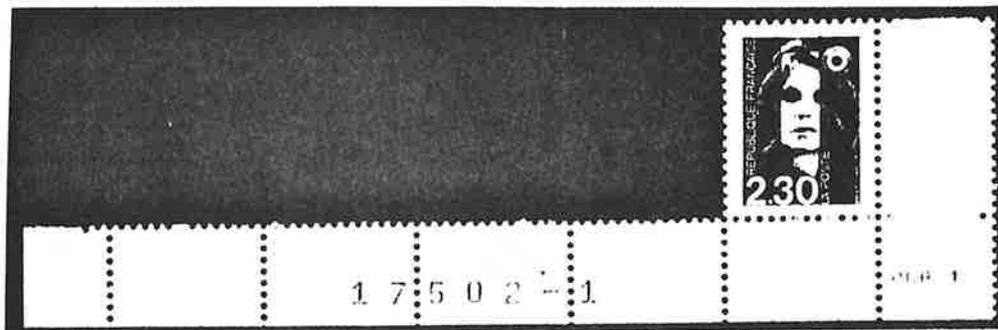
LIBRE OPINION

Lettre ouverte à Monsieur SAUVANET

Dans le bulletin N° 50 de l'A.P.Y. vous proposez de collectionner les bas de feuilles de timbres d'usage courant en divisant le montant des dépenses obligatoires par 2.

Le seul motif (sauf cas particulier) dites-vous est que les inscriptions figurent toutes sous - et non pas sur comme il est écrit - la dernière rangée de timbres. N'achetons donc qu'une seule rangée de 10. Bravo, la dépense a diminué de moitié.

Permettez toutefois que je vous propose de payer non pas deux, mais vingt fois moins cher l'objet de vos rêves. Vous obtenez le même résultat en ne conservant qu'un seul timbre de la dernière rangée sans le détacher des indications de service qui figurent en dessous :



Vous me direz peut-être : " oui, mais l'esthétique!..."
L'esthétique est un phénomène tout à fait subjectif . Un timbre-poste est-il plus beau à l'unité, par 10 ou par 20?

G. ABERT

P.S. Il y aurait lieu de faire les mêmes réflexions pour les roulettes (5, 6, 10 ou 11 timbres, et les carnets : pliés ou non? etc... mais les philatélistes sont ainsi faits.

LES DIFFERENTES VARIETES

suite

E. MOREAU

Postface

Ces articles sur les variétés se proposaient un triple but :

- 1°.- *Essayer de donner des définitions exactes, prises aux meilleurs sources, des différentes variétés.*
- 2°.- *Préciser ce qui était recommandé ou accepté ou toléré ou à rejeter dans nos collections thématiques (et parfois classiques).*
- 3°.- *Accessoirement, montrer quelques "moutons à cinq pattes".*

Il semble que ces objectifs aient été mal compris, avec les inconvénients que cela comporte ! Rejeter tout en bloc est aussi stupide qu'acheter n'importe quoi les yeux fermés.

E.M.

LES TIRAGES DE SERVICE INTERIEUR ET LES TIRAGES SPECIAUX

Le catalogue "Marianne-Variétés" dit de lui-même (p.30) :
"Ce catalogue, qui donne une place prépondérante aux variétés, se veut aussi un outil simple et complet pour tout philatéliste qui cherche à développer sa collection en la spécialisant".

L'essentiel est de savoir si tel genre de pièce est intéressant, à quelles conditions; s'il peut valoriser une collection dans certains cas ou s'il n'apporte rien de sérieux. C'est là tout le problème. Il s'accompagnera pour les thématistes d'une autre question (méconnue et mal comprise) : puis-je mettre tel ou tel genre de pièces dans ma collection ? apportera-t-elle un "plus" ?

A.- LES TIRAGES DE SERVICE INTERIEUR.

Ils servent à la préparation et à l'élaboration des timbres-poste, et à ce titre méritent notre attention.

Epreuves d'artiste et d'atelier

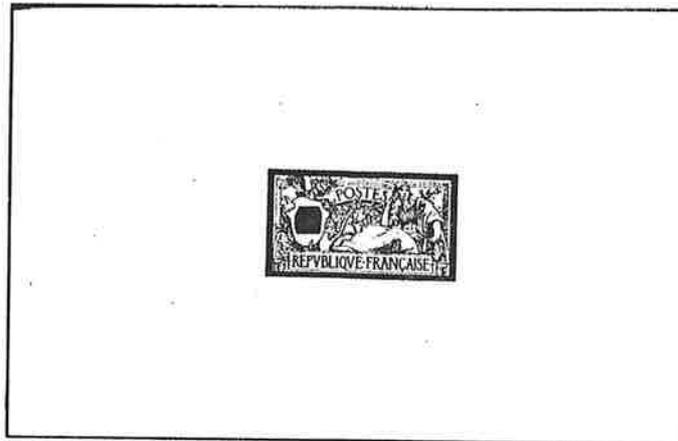
L'avancement du travail de l'artiste dans la confection du poinçon originel nécessite un contrôle permanent tant de la part du graveur lui-même que de l'Administration. Pour ce faire des "épreuves d'artiste" montrent les modifications de détail apportées successivement à la gravure. Les épreuves sont le plus souvent tirées à l'unité, en noir, sur du papier ordinaire, chine ou bristol. Parfois l'artiste signe au crayon, sous la vignette, les exemplaires qui lui ont été concédés.

Avant 1964, l'Atelier tirait aussi des épreuves sur des feuillets portant des perforations de contrôle : on les appelle alors des épreuves d'Atelier.

Ces épreuves (d'Artiste ou d'Atelier) sont donc des empreintes provenant du ou de l'un des poinçons primitifs, en noir ou en couleur, avec ou sans valeur faciale, avec ou sans signature du graveur.



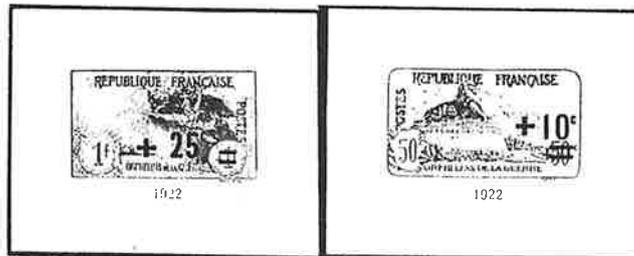
Epreuve en vert sur feuillet



Epreuve sans la valeur



Epreuve sans la valeur



2ème série Orphelins Epreuve sur feuillet

Essais de couleurs

Le choix de la couleur du timbre à émettre demande des essais techniques. Ce choix se fait le plus souvent à partir de galvanos constitués.

Plus tard on procède à des tirages de vérification. En général une seule valeur de la série est utilisée pour ces essais.

Presque toujours ces essais sont non dentelés.

Il est curieux de trouver le même timbre parfois en 5 ou 10 couleurs différentes. Dommage que quelques-uns de ces essais ne puissent être reproduits en couleurs dans le bulletin.

Les essais de couleurs peuvent faire l'objet de collections spécialisées. Dans une collection normale (traditionnelle ou thématique), ils peuvent figurer en petit nombre, sans excès, en montrant un effort de recherche.



Feuilles de passe et feuilles de référence

Les feuilles de passe sont de vrais essais, sur des papiers très divers, mais généralement en noir; parfois même avec dentelure. On en rencontre très peu.

Les feuilles de références servent à la présentation du timbre à émettre et à la confection des collections officielles. Elles sont rarement imprimées avec le papier qui servira à leur tirage et leur nuance s'en trouve le plus souvent modifiée.

Jusqu'en 1940, les timbres de feuilles de référence étaient admis à l'affranchissement.

A présenter, éventuellement, en thématique avec une extrême modération.

Non émis

Ce sont des timbres dont l'émission avait été prévue, la réalisation très avancée, sinon menée à terme, et qui, finalement ont été abandonnés avant la mise en service.

Les journaux philatéliques en parlent fréquemment. Ne pas confondre cependant avec les maquettes non retenues au concours.

Les plus célèbres des non-émis sont les timbres à l'effigie du petit Prince Impérial.

De même le 1,50 Coq d'Alger qui n'a pas été imprimé.

(voir ci-dessous)



Les essais de surcharge sont assimilables aux feuilles de passe, mais il sont assimilables parfois à des non-émis quand le timbre n'est pas celui qui sera finalement retenu.



25 c. sur 20 c. bleu (rouge) non émis



1/2 sur 1c - 5 types en bande



Surcharge F.M. Essai de 5 types

Rebuts

Ce sont des timbres qui ont été refusés, soit pour leur impression, soit pour des défauts de papier. Ils sont dentelés ou non.

Le règlement prévoit que ces rebuts sont brûlés; certains ont échappé à la destruction.

Avant leur incinération, ils étaient revêtus d'une surcharge d'hexagones concentriques, ou d'une surcharge au rouleau, ou de lignes de tirets entrecroisés.

Toutes ces variétés de tirage de service intérieur conservent un intérêt certain pour nos collections, mais il faut en user avec sagesse et n'en mettre qu'un très petit nombre dans nos collections thématiques, car leur multiplication n'apporterait rien au développement du thème.



B.- LES TIRAGES SPECIAUX

Les épreuves de luxe

Feuillets non dentelés qui portent un ou plusieurs timbres. En général, ils portent une perforation de contrôle et la mention "Atelier de Fabrication des Timbres-Postes"

Les blocs dentelés et gommés

Imprimés depuis 1946, ces blocs comportent un ou plusieurs timbres dentelés. Ils ont pouvoir d'affranchissement, mais ce sont des tirages spéciaux offerts à titre de souvenir.

Les non-dentelés officiels

Apparus vers 1940, ils proviennent de tirage normal, mais ne sont pas dentelés. Ils constituent les collections officielles; les surplus sont distribués à divers bénéficiaires.

Depuis 1940, les non-dentelés accidentels (seuls reconnus dans une collection) doivent être obligatoirement présentés tenant à un dentelé, pour ne pas être confondus avec les officiels.

D'une manière générale, ces tirages spéciaux sont admis en traditionnelle, mais il convient de s'en abstenir généralement en thématique.

A noter que le catalogue Cérès décrit et cote

- les épreuves de luxe officielles, à l'unité ou collectives à compter des Jeux Olympiques de 1924.
- les blocs dentelés et gommés.
- les non dentelés officiels à partir de 1940.
- les essais de couleurs distribués par le même circuit que les non dentelés (ils valent 30 à 60 % de ceux-ci)
- les épreuves d'artistes des timbres récents.

Se rapporter à ce catalogue pour le détail des cotes.

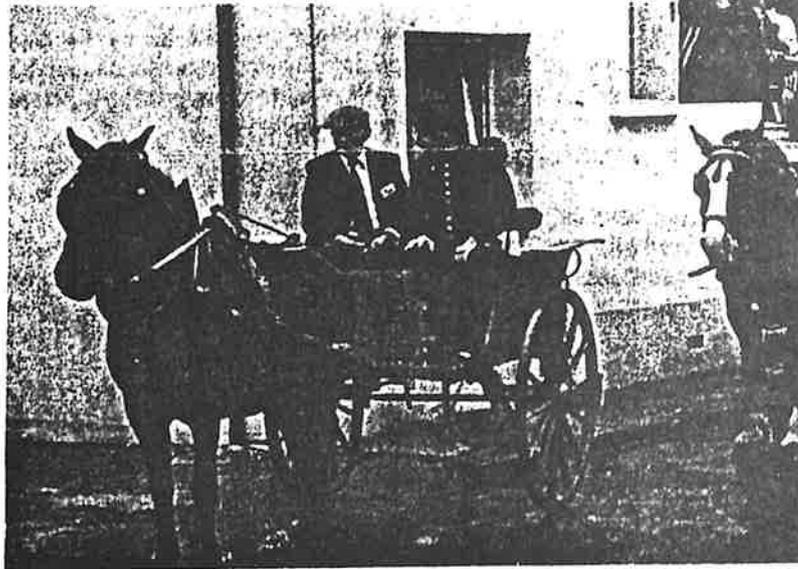
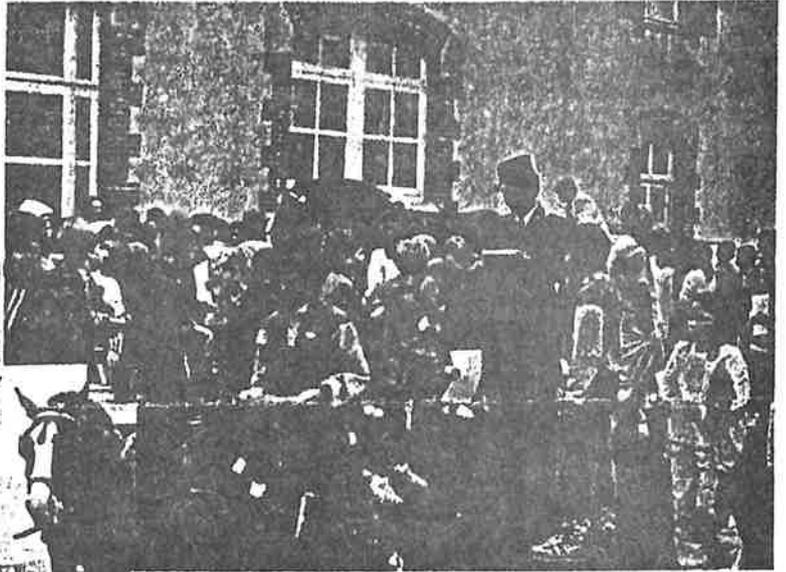
ECHOS DE LA POSTE

LA TOURNEE A CHEVAL

Lors de la "Fête du cheval" à St Hilaire du Loulay - 85 -, les facteurs ont effectué tout simplement leur tournée à cheval.

Un spectacle rare qui a rassemblé une multitude de spectateurs sur les bords de la route.

Les facteurs y ont rencontré un franc succès.



De jeunes clients viennent retirer des mains du facteur le document souvenir de cette journée exceptionnelle

"T'es beau habillé comme ça ... Dis tu reviens demain ..."

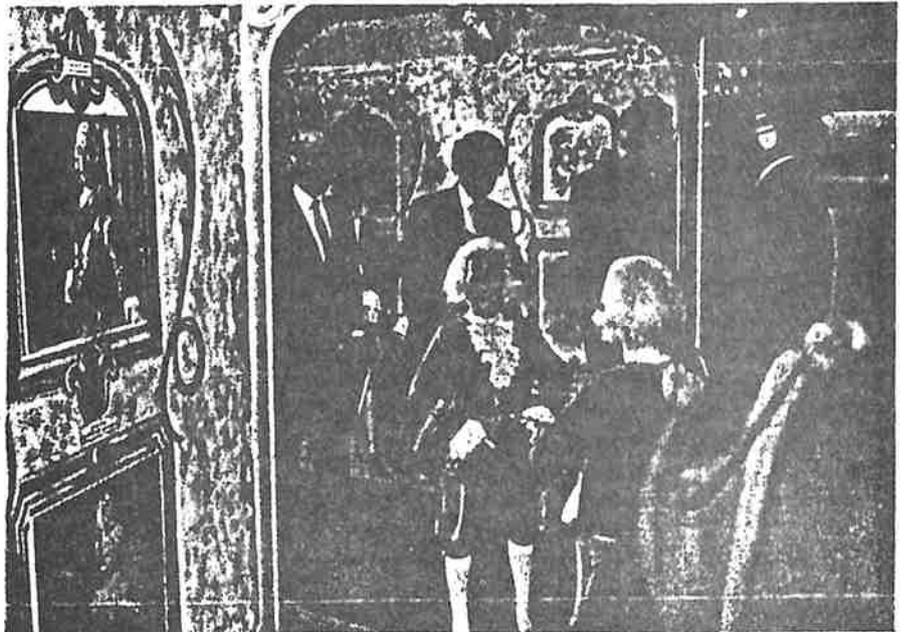
Demain ? Hélas non, car la fête du cheval sera terminée et la 4 L remplacera la cariole pour la tournée quotidienne.

Pour les lettres et les paquets, de fiers coursiers pour amener le facteur en tournée

MOZART

Le train MOZART a fait escale à Nantes le 24 avril 1991. Un succès ... populaire ... et philatélique.

Plus de 12 000 timbres vendus et 2 500 souvenirs philatéliques pour les deux points de vente mis en place par le Service Communication de la Loire Atlantique.



Timbre MOZART
format 36 x 36 mm
Oeuvre originale de Philippe FAVIER
Couleurs : bleu réflex, rouge vermillon, noir

De même les 2 voitures consacrées à la présentation des filiales de La Poste - SOFIPOST - ont connu un train de visites ininterrompu de 11 h à 23 heures.



Collection Dubonnet N° 49.

DÉFINITION

par Benjamin RABIER



— Savez-vous comment je me représente le Paradis ;
Un endroit où le Dubonnet est à discrétion !

Affranchir
à 0 fr. 60

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE - LETTRE

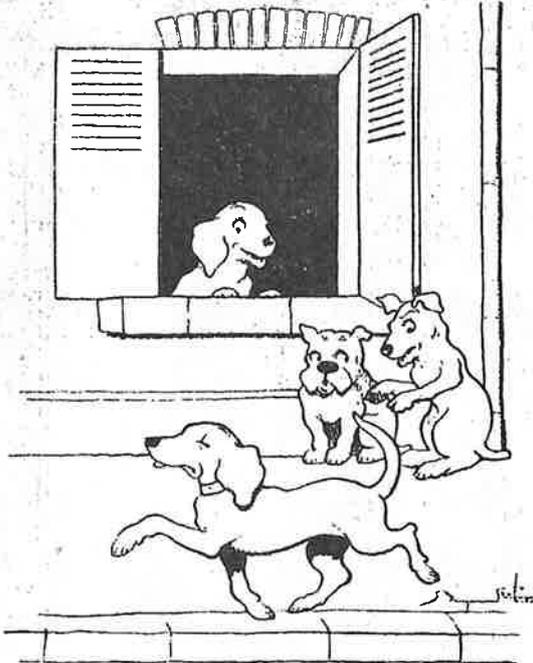
No _____
M. Expédié par _____
Rue Damié de _____

M

Collection Dubonnet N° 42.

QUELLE ALLURE !

Dessin de Benjamin Rabier



Il copie son maître qui vient de prendre un Dubonnet.

Affranchir
à 0,30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE - LETTRE

No _____
M. Expédié par _____
Rue Damié de _____

M

Buropla N

78 bis, rue du Mal Lyautey
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 37.42.47

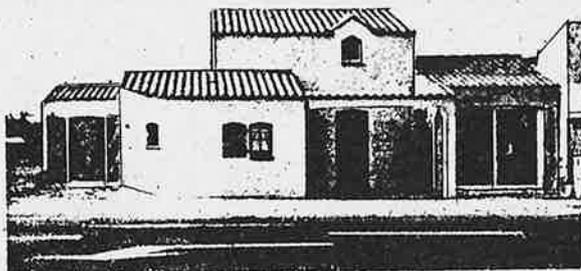


arts graphiques
tirage de plans
photocopies
fournitures et
matériel pour
le dessin et le bureau



MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

TEL. 47.00.97.71

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT**

trimestriel

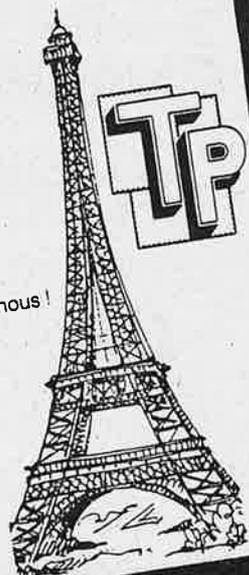
**"CONTACTS
PHILATELIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**

**POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATELIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES**



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

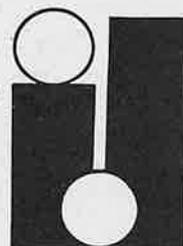
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ÉLECTRONIC'
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

la Roche Sur Yon

amicale philatèlique Yonnaise
section Jeunes



philat'yon

N° 3



Bulletin de liaison des Jeunes
de l'Amicale Philatélique de la
Roche-sur-Yon

DEJA LE N°3 ?

Eh oui Philat'Yon N°3 vient de paraître. Une réussite je crois., et nous espérons encore de nombreux numéros. Tout va très bien, l'actualité Philatélique Jeunes est au beau fixe (1 médaille d'argent (S. Champion) et trois de Bronze-argenté à l'exposition Nationale de Cholet, ainsi qu'une médaille d'argent en départementale à Challans) Que pouvons nous espérer de mieux ?

Nous tenons aussi à remercier monsieur TOUBLANC pour sa charmante dédicace lors de la bourse aux timbres du 13 Janvier dernier.

Nicolas BLAZEJEWSKI

CARTE POSTALE

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)
13 Janvier 1991

ROCHE SUR YON
LA ROCHE SUR YON GARE 15-1-91

Imp. JAUFFRIT - Le Poiré-sur-Vie - reproduction interdite

18 3
15
1991
VENDEE
2.30

*Pour les femmes
de l'amicale philatélique
Yonnaise
Amicalement à tout
Nicolas Blazejewski
le 13 janvier 1991*

9me RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS
organisée par l'Amicale Philatélique Yonnaise
illustrateur ; Jean TOUBLANC La Roche sur Yon
Tirage 200 Exp.

Moulléon - le - Castel

Un nouveau départ

De l'animation aux réunions de jeunes



Les jeunes de l'Amicale
Réunion du 10 Mars 1991



Ah ! l'entraide philatélique

CALENDRIER DES REUNIONS

(Juin à Décembre 1991)

* **JEUNES** (à 10 H 30) Cité de Bretagne La Roche-sur-Yon *
* (Angle de la rue de Bretagne et du Bd des Etats-Unis) *

* **JUIN** : Dimanches 15 et 23 * **OCTOBRE** : Dimanches 13 et 27 *
* **JUILLET** : * **NOVEMBRE** : Dimanches 10 et 25 *
* **AOUT** : * **DECEMBRE** : Dimanches 15 et 29 *
* **SEPTEMBRE** / Dimanches 15 et 29 *

DATES A RETENIR

* **OCTOBRE 1991** : Exposition de propagande organisé par l'a- *
* micale à la Roche-Sur-Yon *
* **26-27 OCTOBRE** : Congrès -Exposition régionale du GPCO à *
* Cognac *
* **8 DECEMBRE** : Assemblée générale de l'APY *

RESULATS DES EXPOSITIONS

JOURNEE NATIONALE DU TIMBRE CHALLANS 16 ET 17 MARS 1991

Jeunes Catégorie D (20-21 ans) BLAZEJEWSKI Nicolas La France
dans la seconde guerre mondiale Médaille d'argent 66 points.

EXPOSITION NATIONALE JEUNES (PHILEX JEUNES 91) CHOLET 30-31 MARS
***** **1er AVRIL**

Catégorie A CHAMPION Samuel (14-15 ans) La première guerre mon-
diale Médaille d'argent.

Catégorie B PREZEAU Tony (16-17 ans) L'histoire de l'automobile
Médaille de Bronze-Argenté 68 points

Catégorie C BROSSARD Dominique (18-19 ans) Les instruments de
musique Médaille de Bronze-Argenté 69 points

Catégorie D BLAZEJEWSKI Nicolas (20-21 ans) L'occupation Russe
de la Pologne à travers les oblitérations de 1858 à 1918 Mé-
daille de Bronze-Argenté 69 points.

GUERRE 1939-1945

* LES TIMBRES DE FRANCHISE DE LA LVF*
* (LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS *
* CONTRE LE BOLCHEVISMÉ) *

BLAZEJEWSKI Nicolas

A la suite de l'attaque Allemande de l'U.R.S.S le 22 Juin 1941. Le gouvernement de Vichy est mitigé par l'idée d'une collaboration militaire de la France, mais sous la pression des ultras, qui militent en faveur d'une croisade contre le communisme, la LVF (LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS) est créée le 27 Août 1941.

Ils sont 2400 à partir pour l'U.R.S.S en Décembre 1941.

COTE POSTAL, les correspondances de la L.V.F bénéficiaient à partir de **Septembre 1941** de la Franchise Militaire.

LA L.V.F. COTE TIMBRES

(Un bloc et neuf vignettes)

On les appelle couramment "timbres de **FRANCHISE**" (catalogue Cérès) pourtant on peut s'interroger sur le rôle postal de ces timbres.

Reportons nous aux textes officiels des P.T.T

20 AVRIL 1942 "La désignation sur l'adresse du nom et de la qualité du destinataire, de sa fonction, ou de son grade et de l'indication "légion des volontaires Français contre le bolchévisme" complétée par la destination "Versailles France" ou un numéro de la Feldpost à cinq chiffres suffit pour assurer l'exemption de taxe aux lettres, cartes postales, paquets adressées aux légionnaires"

Pour les correspondances adressées par la voie aérienne, il suffit de se reporter au texte du **10 AOUT 1943**

"Les correspondances adressées par voie aérienne aux volontaires de la L.V.F doivent obligatoirement être revêtues de timbres spéciaux de la Feldpost aérienne"

Donc rien ne justifiait l'utilisation de ses timbres de Franchise, mais rien n'interdisait leur **utilisation** sur lettres.

LES TIMBRES DE FRANCHISE DES VOLONTAIRES FRANÇAIS CONTRE LE BOLCHEVISME

BLOC DE FRANCHISE
DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE



DE LA LÉGIION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS
CONTRE LE BOLCHEVISME

La première vignette émise est le bloc de l'ours (l'ours de l'armée rouge gueule ouverte, menacé par les flammes de l'antibolchévisme triomphant.) vendu 100 Fr. au profit des oeuvres sociales de la légion.

Tirage : 30 000 BLOCS (25000 ont été vendus en souscription le 24 Octobre 1941, les 5000 restant au siège de la LVF, rue Auber à Paris une semaine plus tard.



Deuxième édition en décembre 41 deux vignettes représentant un avion survolant Paris.

Tirage : 450 000 séries dont 141 000 vendues. Le stock restant surchargé "front de l'est/Ostfront fut mis en vente en janvier 1942. 137500 séries vendues.



Dernière série parue le 20 Avril 1942, jour de l'anniversaire d'Hitler cinq vignettes commémorant la bataille de BORODINO (à l'ouest de Moscou)

Tirage : 1 million d'exemplaires



Quelques cadres de l'exposition

COLLECTIONS PRESENTES

- PREZEAU T. L'automobile
- BROSSARD D. Les instruments de musique
- BLAZEJEWSKI N. La France dans la seconde guerre mondiale
- Vibert F. L'époque de Napoléon
- MAGORD F. Glaces et patins
- MAGORD P. L'homme et les minéraux
- MAGAUD C. Les papillons la faune ailée
- HURTAUD J.P Les papillons

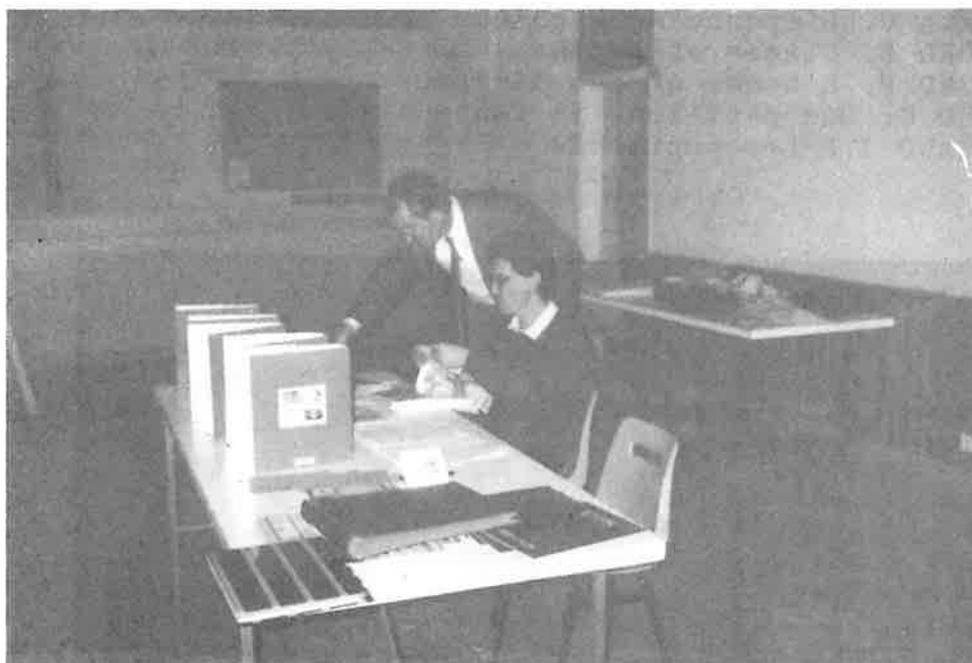


Que de monde au stand de l'amicale ?

EVEIL A LA PHILATELIE AU COMITE DES FETES DES CLOUZEAUX



Eh oui même la maquette de notre premier journal était là (Quel publicité)



On classe, on range avant l'arrivé des visiteurs

LES MANIFESTATIONS PHILATELIQUES EN VENDEE (MARS-AVRIL)

ET L'EXPOSITION JEUNES DE CHOLET

Association Amicale
Philatélique Challandaise



BLAZEJEWSKI Nicolas

16-17 MARS 1991

JOURNEE NATIONALE DU TIMBRE

Les 16 et 17 Mars dernier l'Amicale Philatélique de Challans organisait la journée Nationale du timbre de Vendée. En plus des souvenirs, les visiteurs pouvaient voir une bonne exposition départementale. Au palmarès l'amicale a récolté trois des dix médailles d'argent distribuées (M. Bonnet, J.P Hurtaud et moi-même). On peut regretter simplement qu'il n'y ait qu'une seule participation Jeune.

PHILEX JEUNES 91 CHOLET 30-31 Mars 1er Avril

Amusons-nous (extrait du concours la poste Philex jeunes 91)
(réponses dans le prochain numéro)

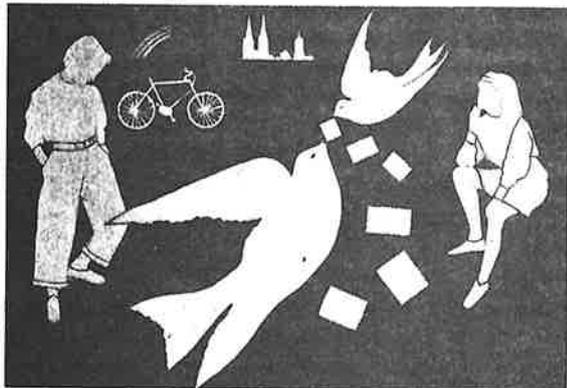
- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1. -Que représentait le premier timbre Français ? | CERES
la SEMEUSE
MARIANNE |
| 2. -Quelle est l'année de création du PREMIER TIMBRE FRANCAIS ? | 1840
1849
1872 |
| 3. -Quel est le nombre de dents du timbre Philex Jeunes 91 ? | 38
40
86 |
| 4. -Depuis quelle année les collectionneurs peuvent-ils réserver officiellement les nouveaux timbres dans leur bureau de poste ? | 1956
1979
1983 |

PHILEX JEUNES 91 LE SOUVENIR

PREMIER JOUR
PHILEX JEUNES 91
CHOLET

Auteur du timbre : *maglione*

PREMIER JOUR
D'ÉMISSION
 FIRST DAY COVER

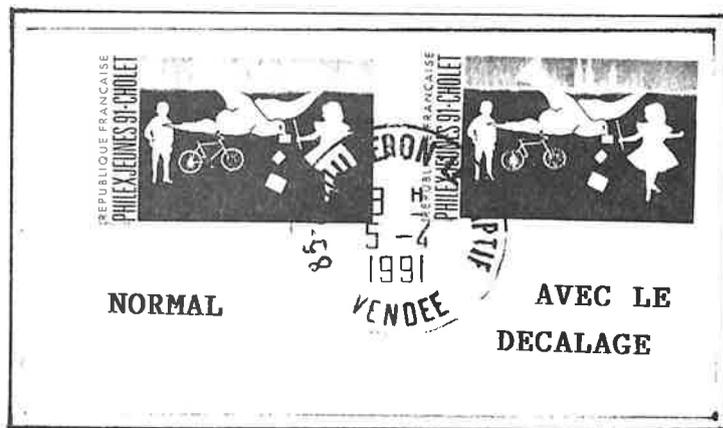


30-31 MARS - 1^{er} Avril 1991
 «Promenade» dessin original de M. MAGLIONE
 Amicale Philatélique de Cholet
 Editions J. F. Courbevoie



Premier jour du timbre Philex Jeunes 91 d'après un dessin de madame M. MAGLIONE.

PHILEX JEUNES LA VARIETE (décalage des couleurs)



TIMBRE PHILEX-JEUNES 91

Un léger décalage des couleurs aux conséquences spectaculaires sur le 2,50 F Philex-Jeunes : le cadre du vélo a disparu.



*Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux*



**ACHAT-VENTE
OR-ARGENT**

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Paieinent comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

ACHAT

VENTE



L'ECLIPSE

LIBRAIRIE ANCIENNE

PRESSE ILLUSTRÉE. JULES-VERNE

4 rue du Passage. La Roche-sur-Yon.

Tel. 51 62 75 39

JCH



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu" Rue Paul-Doumer

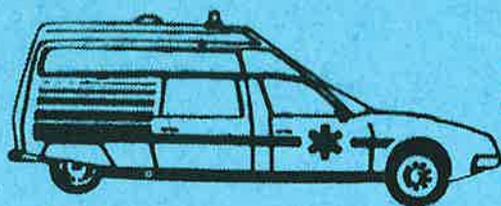
85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES I.A.R.D. — VIE

☎ 51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97



AMBULANCES

AGRÉÉES

DRONET-HERVOUET

Véhicule
Sanitaire
Léger



61, Rue G. RAMON
85000
LA ROCHE sur YON

51 37 04 36 ☎ 51 37 48 79